# BULL 1524 BULL 1524.S







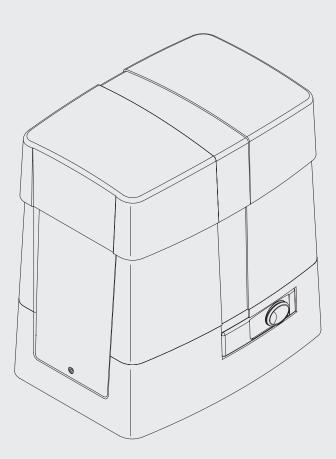






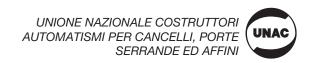












ΙT

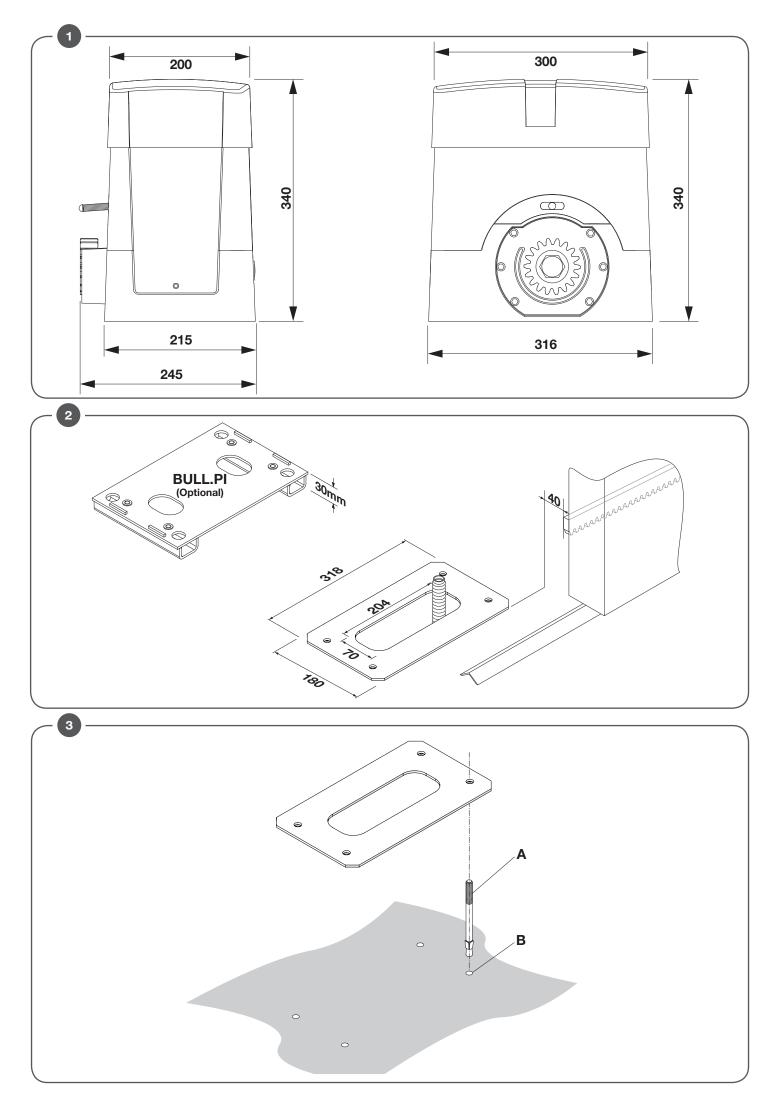
ΕN

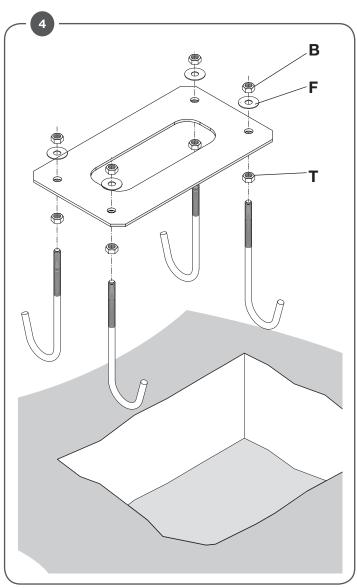
DE

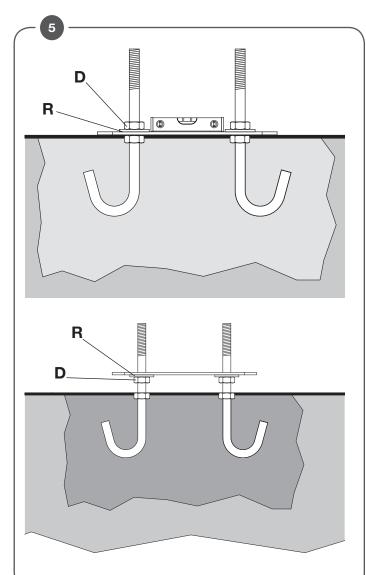
FR

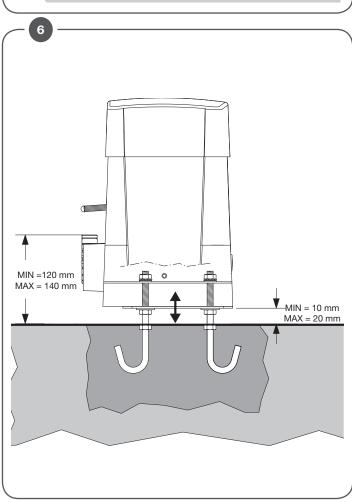
ES

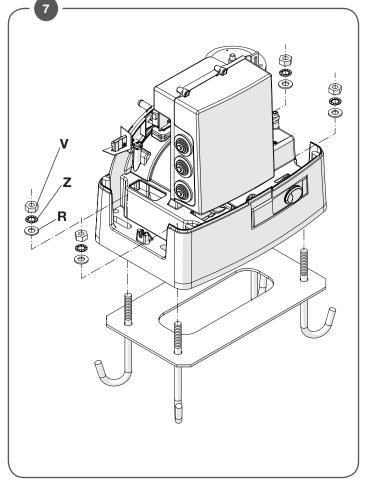
ΡL

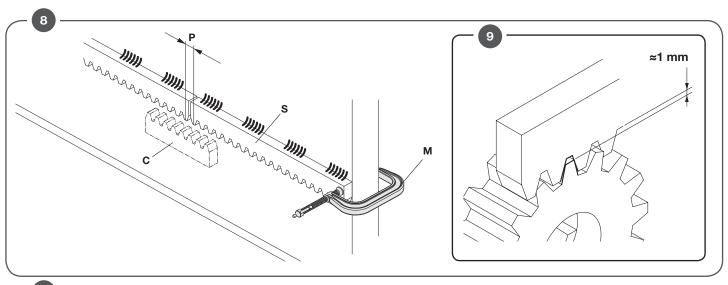


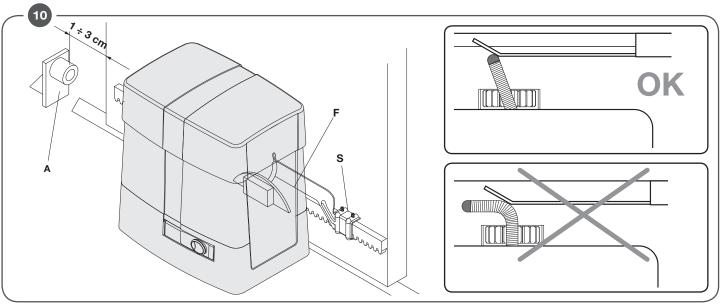


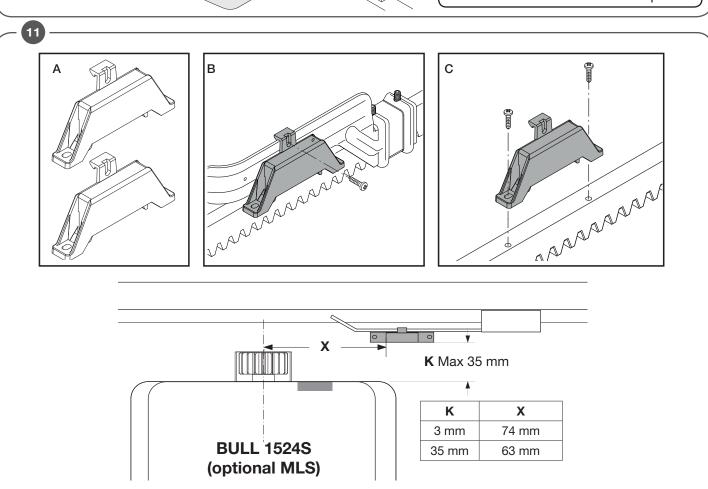


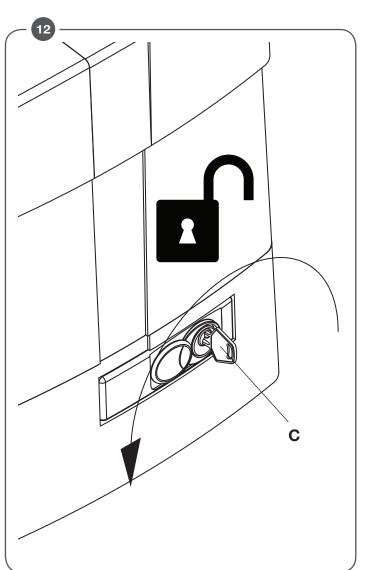


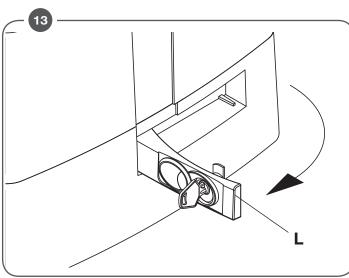


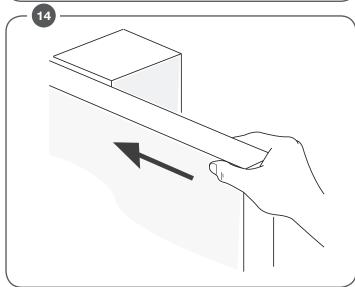


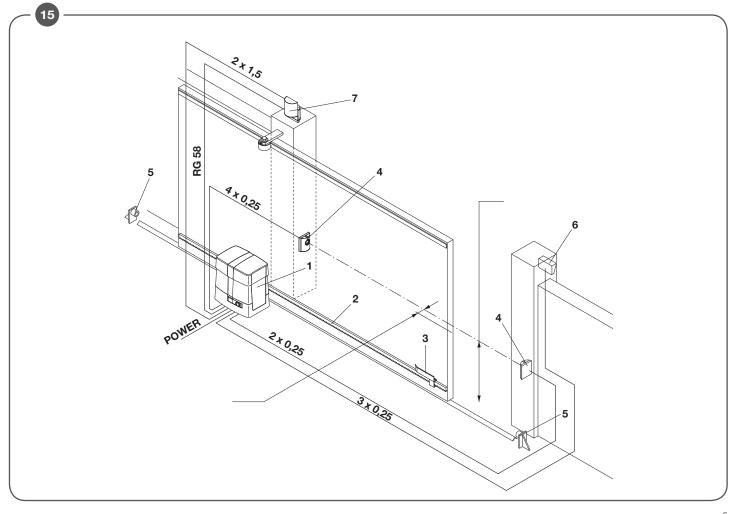


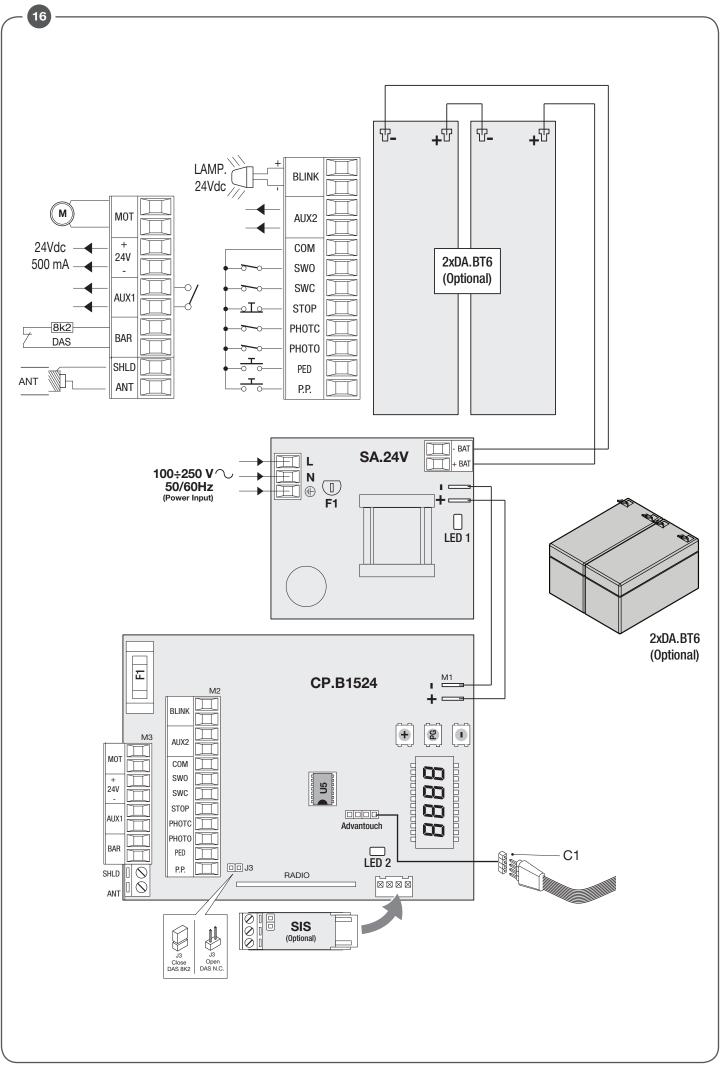


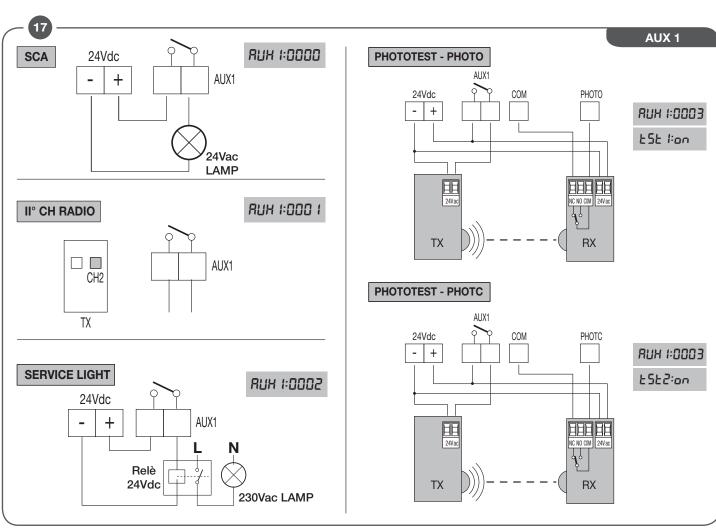


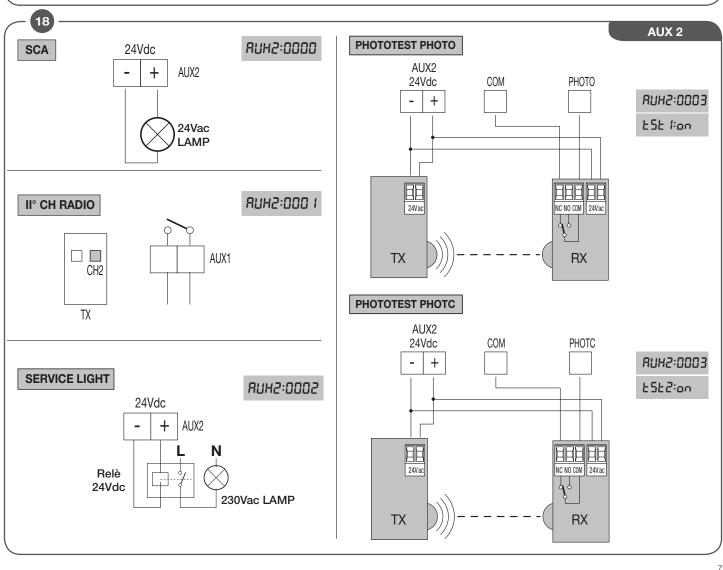


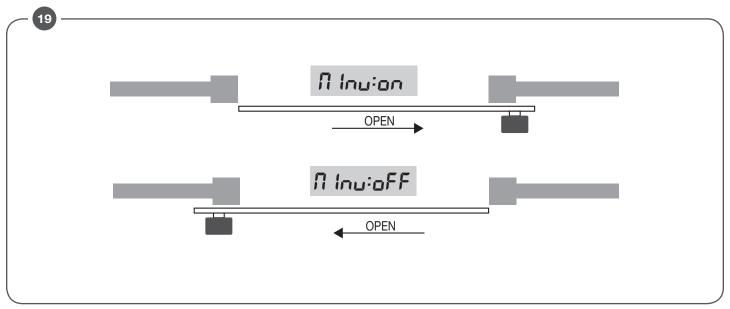


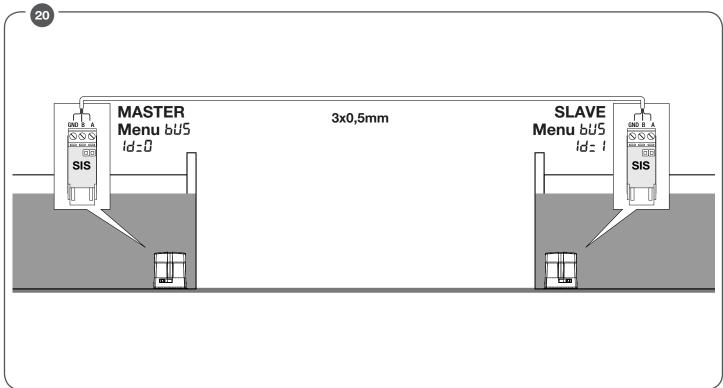


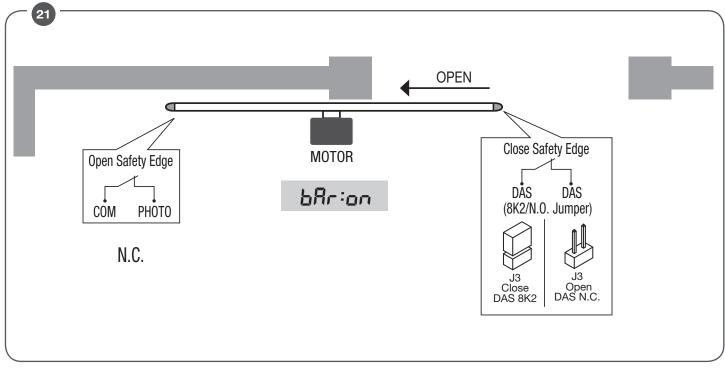


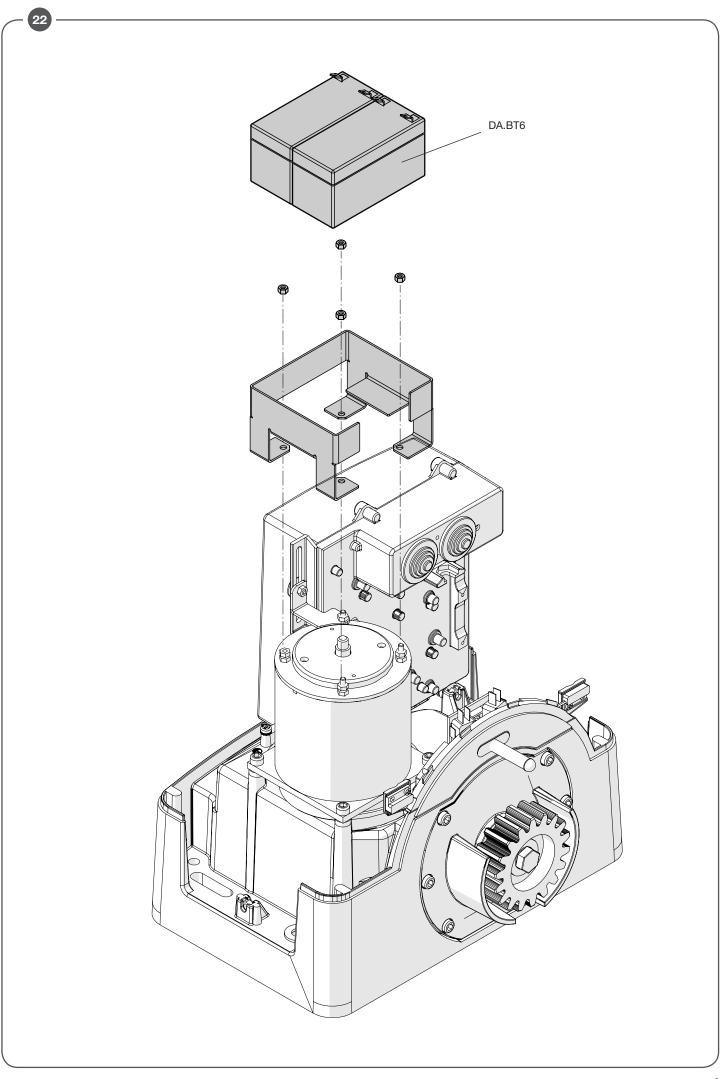


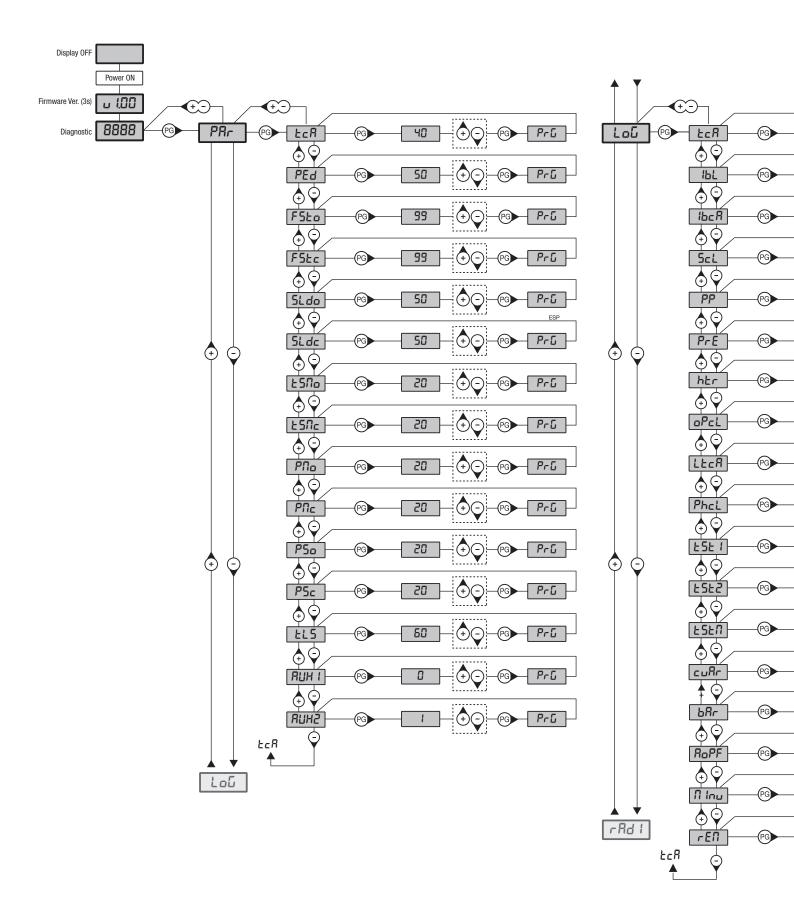


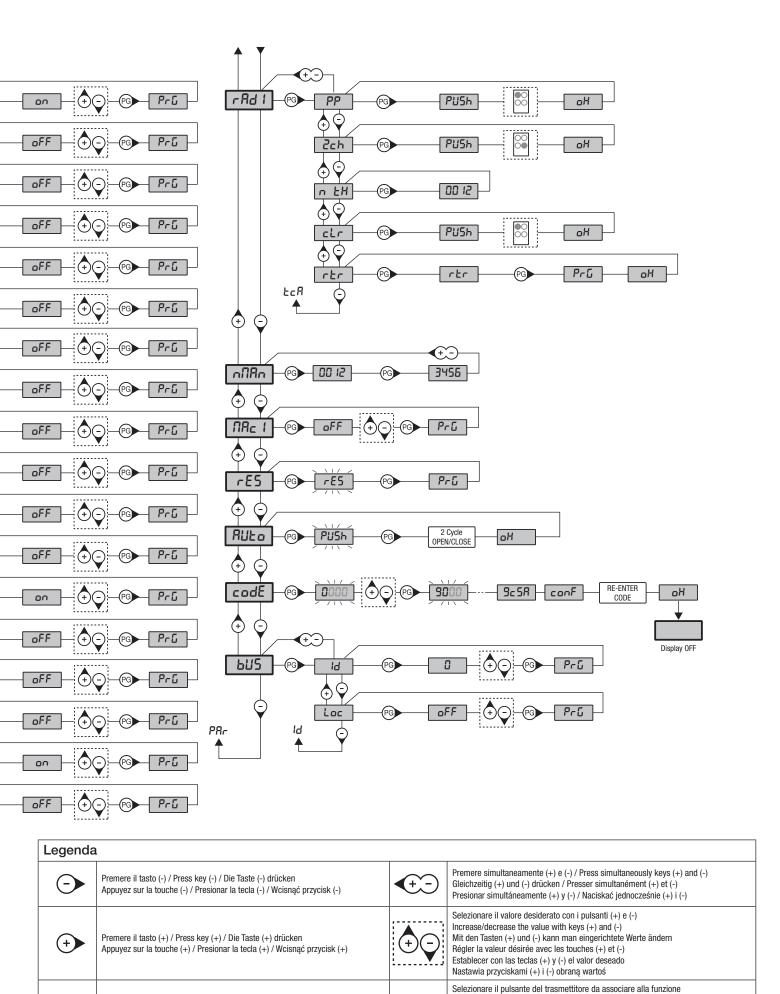












Premere il tasto (PG) / Press key (PG) / Die Taste (PG) drücken

Appuyez sur la touche (PG) / Presionar la tecla (PG) / Wcisnąć przycisk (PG)

(PG)

Press the transmitter key, which is to be assigned to function

Taste des Sendegeräts drücken, dem diese Funktion zugeteilt werden soll.

Appuyer sur la touche du transmetteur qu'e l'on désire affecter à cette fonction. Presionar la tecla del transmisor que se desea asignar a esta función. Wcisnąć przycisk nadajnika, który zamierza się skojarzyć z tą funkcją.

#### INDEX

1) DESCRIPTION ET EMPLOI	40
2) DONNÉES TECHNIQUES	40
3) CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES	40
4) INSTALLATION	41
4.1) DIMENSIONS	4
4.2) POSE AVEC PLAQUE D'ASSISE SURÉLEVÉE BULL.PI EN OPTION	4
4.3) POSE AVEC RÉGLAGE EN HAUTEUR SUR FOND EN CIMENT PRÉEXISTANT	4
4.4) POSE AVEC RÉGLAGE SUR FOND EN CIMENT À RÉALISER	4
4.5) FIXATION DE LA CRÉMAILLÈRE	4
CRÉMAILLÈRE EN ACIER GALVANISÉ 12X30MM	4
5) MANOEUVRE MANUELLE	4
6) POSITIONNEMENT DES ÉTRIERS DE FIN DE COURSE	4
7. INSTALLATION DES AIMANTS (BULL 1524 OU ACCESSOIRE MLS)	4
8) CENTRALE DE COMMANDE CP.B1524	4
8.1) BRANCHEMENTS ELECTRIQUES ELETTRICI	4
8.2) PROGRAMMATION	4
8.2.1) POUR ACCÉDER À LA PROGRAMMATION:	4
8.2.2) NOTES	4

	8.3) ESSAI	42
	8.4) PARAMÈTRES, LOGIQUES ET FONCTIONS SPÉCIALES	43
	8.4.1) PARAMETRES (PRr)	43
	8.4.2) LOGIQUES (L o b)	43
	8.4.3) RADIO (¬ Rd)	45
	8.4.4) NOMBRE DE CYCLES (กกิสิก)	45
	8.4.5) CYCLES MAINTENANCE (TRc 1)	45
	8.4.6) RESET (r £ 5)	45
	8.4.7) AUTOSET (RUE o)	45
	8.4.8) PROTECTION D'ACCÈS (codE)	46
	8.4.9) SYNCHRONISME (bは5)	46
	8.5) SYNCHRONISATION DE DEUX COULISSANTES OPPOSÉES	46
	8.6) APPRENTISSAGE ELOIGNE DES EMETTEURS	46
	8.7) FUSIBLES	47
	8.8) BATTERIE D'URGENCE	47
	8.9) DIAGNOSTIC	47
	8.10) MESSAGES D'ERREUR	47
Ν	MAINTENANCE	47

## **FRA**

## **AVERTISSEMENTS**



#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Il est interdit d'utiliser ce produit pour l'utilisation du produit ou avec des finalités ou modalités non prévues par le présent manuel. Toute autre utilisation pourrait compromettre l'intégrité du produit et présenter un danger pour les personnes ou pour les biens.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation impropre ou d'inobservation de la bonne technique dans la construction des portails, ainsi que de toute déformation qui pourrait avoir lieu lors de son utilisation. Toujours conserver la notice pour toute autre consultation future.





Ce manuel est destiné exclusivement au personnel qualifié pour l'installation et la maintenance des ouvertures automatiques. Le montage doit être accompli par du personnel qualifié (monteur professionnel, conformément à EN12635), dans le respect del la bonne technique et des normes en vigueur. Vérifier que la structure du portail est adaptée pour être équipée d'un automatisme. L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, au déverrouillage d'urgence de l'automatisme, et livrer à l'utilisateur les modes d'emploi.

## **AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX**



Tenir à l'écart des enfants tous les matériaux d'emballage car ils représentent une source potentielle de danger. Ne pas disperser les matériaux d'emballage dans l'environnement, mais trier selon les différentes typologies (i.e. carton, polystyrène) et les traiter selon les normes locales. Ne pas laisser les enfants jouer avec les dispositifs de commande du produit. Conserver les télécommandes hors de la portée des enfants. Ce produit n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (dont les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont limitées, ou ne disposant pas des connaissances adéquates, sauf sous surveillance ou après avoir reçu les consignes des personnes responsables de leur sécurité. Appliquer tous les dispositifs de sécurité (photocellules, linteaux sensibles, etc..) nécessaires pour protéger la zone contre les risques de choc, d'écrasement, d'entraînement ou de cisaillement. Tenir compte des réglements et des directives en vigueur, des critéres de bonne technique, de l'utilisation, de l'environnement de l'installation, de la logique de functionnement du système et des forces développées par l'automatisation.L'installation doit être équipée de dispositifs de sécurité et de commandes conformes aux normes EN 12978 et EN 12453.

Utiliser exclusivement des accessoires et des pièces de rechange originales, l'utilisation de composants non originaux comporte l'exclusion du produit des couvertures prévues par le certificat de Garantie. Toutes la parties, mécaniques et électriques, qui composent l'automation doivent correspondre aux conditions requises des réglementations en vigueur et reporter le marquage CE.

#### SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE



Prévoir sur le réseau de l'alimentation un interrupteur / sectionneur omnipolaire avec distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. Vérifier la présence en amont de l'installation électrique d'un interrupteur différentiel et d'une protection de surcourant adéquats. Certains types d'installation requièrent le branchement du vantail à une installation de mise à terre satisfaisant les normes de sécurité e vigueur. Avant toute intervention, d'installation, réparation et maintien, couper l'alimentation avant d'accéder aux parties électriques. Déconnecter également les batteries tempon éventuellement présentes. L'installation électrique et la logique de fonctionnement doivent être conformes aux normes en vigueur. Les conducteurs alimentés à des tensions différentes doivent être séparés physiquement ou bien, ils doivent être isolés en manière appropriée avec une gaine supplémentaire d'au moins 1 mm. Les conducteurs doivent être assurés par une fixation supplémentaire à proximité des bornes. Pendant toute intervention d'installation, maintenance et réparation, couper l'alimentation avant de procéder à toucher les parties électriques. Recontrôler toutes les connexions faites avant d'alimenter la logique de commande. Les entrées N.F. non utilisées doivent être shuntées



#### **DÉMOLITION**

Comme indiqué par le symbole à coté, il est interdit de jeter ce produit dans les ordures ménagères car les parties qui le composent pourraient nuire à l'environnent et à la santé des hommes, si traitées et évacuées de manière incorrecte. L'appareillage devra, par conséquent, être livré dans les spéciaux point de collecte et de triage, ou bien remis au revendeur lorsqu'on décide d'acheter un appareillage équivalent. L'évacuation abusive du produit de la part de l'usager comporte l'application de sanctions administratives comme prévu par les normes en vigueur.

## PROGRAMMATION RAPIDE

**NOTE**: Conditions pour une programmation rapide:

- Mémoire de l'émetteur vide
- Réglage automatique jamais effectué.
- Valide seulement avec des émetteurs ARC (Advanced Rolling Code)

Si des erreurs sont commises durant la phase de programmation rapide, il est possible de couper le courant du réseau et relancer la procédure initiale.

## Phases de Programmation Rapide

- 1 Déverrouiller manuellement la porte, la régler sur la position fermée avec la butée correspondante activée, bloquer à nouveau la porte.
- 2 Fournir du courant du réseau.
- 3 Le clignotant s'allume (vérifier qu'il est branché).
- 4 On passe automatiquement à la phase de mémorisation de l'émetteur et la centrale se met en attente d'un émetteur.

Pour sauter la phase de programmation rapide et effectuer la programmation manuelle, appuyer sur + et - (ESC) simultanément.

- 5 Sur l'écran apparait l'inscription clignotante £#00.
- 6 Appuyer sur la touche cachée de l'émetteur à mémoriser.
- 7 Sur l'écran apparait PU5h.
- 8 Appuyer sur la touche cachée à associer au récepteur.
- 9 Sur l'écran apparait ŁHŪ l (dans le cas où il y a un second émetteur ŁHŪ2).
- 10 Répéter les opérations des points 6 et 7 pour les émetteurs suivants à mémoriser jusqu'à un maximum de 99 en vérifiant l'incrément sur l'écran (exemple £# /5).
- 11 Pour passer à la phase suivante de réglage automatique, appuyer sur le bouton d'un émetteur déjà mémorisé jusqu'à ce que RULo apparaît sur l'écran.
- 12 Sur l'écran apparait l'inscription RUL a et la porte effectue automatiquement 3 manœuvres en calculant les paramètres optimaux de fonctionnement. Si l'opération de réglage automatique s'est bien passée, la porte s'arrête en position ouverte et sur l'écran apparaît l'inscription al.
- Le durée maximum pour programmer le premier émetteur est de 60 secondes.
- Si nécessaire, configurer manuellement PARAMÈTRES et LOGIQUES en fonction du type d'installation.

## Centrale de commande ARC

IMPORTANT. LIRE AVEC ATTENTION:

Le récepteur radio présent dans ce produit est compatible seulement avec les nouveaux émetteurs ARC (Advanced Rolling Code) qui garantissent, grâce à la codification en 128 bits, une sécurité anti-copiage supérieure.

La mémorisation des nouveaux émetteurs ARC est complètement analogue à celle des émetteurs Rolling Code avec codification HCS.

## 1) DESCRIPTION ET EMPLOI

Motoréducteur 24 Vdc pour portails coulissants à usage industriel et pour des copropriétés jusqu'à 1500 kg pour un usage intensif avec centrale intégrée CP.B1524

Nous tenons à vous rappeler qu'en vous enregistrant sur le site www.beninca.com, vous avez accès à toute la documentation mise à jour pour tous les produits et les accessoires ainsi qu'au guide pour remplir le fascicule technique et les documents prévus par l'annexe V de la Directive Machines, obligatoire en vertu des législations en vigueur en la matière.

# 2) DONNÉES TECHNIQUES

	BULL 1524/BULL 1524.S
Alimentation moteur	100÷250 Vac
Absorption	1,7 A
Poussée	24 Nm
Intermittence de travail	intensif
Degrés de protection	IP44
Temp. fonctionnement	-20°C / +50°C
Poids max. portail	1500 kg
Module crémaillère	M4/M6 accessoire - RI.P6
Vitesse ouverture	13,7 m/min
Bruit	<70 dB
Lubrification	Graisse
N° TX mémorisables	2048
Contrôle central	CP.1524
Poids	15,7 kg

## 3) CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES

Avant de procéder à l'installation, vérifier les points suivants :

- La structure (porte, colonne, rail de guidage) doit être solide et stable.
- Le rail de guidage et les roues correspondantes doivent être adaptées à la taille et manutentionnés pour éviter des frottements excessifs durant le coulissement de la porte.
- Si possible, vérifier le contenu de la déclaration CE de conformité de la porte et effectuer une analyse des risques en conformité avec la directive Machines.
- Vérifier que la course de la porte et la fermeture est limitée par des butées mécaniques de résistance adéquate à l'ouverture et à la fermeture.

## 4) INSTALLATION

#### 4.1) DIMENSIONS

La Fig. 2 représente les dimensions de la plaque de fondation.

**IMPORTANT:** Il faut absolument respecter la distance de la crémaillère (40mm) pour avoir la possibilité de placer et ôter l'actuateur une fois la crémaillère du vantail fixée.

Voila ci de suite les principales typologies d'ancrage de la plaque de fondation:

## 4.2) POSE AVEC PLAQUE D'ASSISE SURÉLEVÉE BULL.PI EN OPTION

L'accessoire BULL.PI qui permet un montage rapide sur le sol en béton existant est disponible sur demande.

Consulter les instructions fournies avec l'accessoire pour plus d'informations.

## 4.3) POSE AVEC RÉGLAGE EN HAUTEUR SUR FOND EN CIMENT PRÉEXISTANT

En utilisant la plaque comme gabarit de forage, exécutez 4 trous pour l'insertion des chevilles pour barres filetées en acier de Ø 10mm.

Vissez 4 barres filetées "S" de M10/120mm et ancrez les chevilles "T" en vissant à terre les écrous "B" avec leurs rondelles.

Comme l'indique la Fig. 3 placez la plaque de fondation avec les écrous de réglage "A". Placez le moteur comme indiqué dans la Fig.6 et après avoir effectué tous les réglages du cas, bloquez-le comme l'indique la Fig.7.

## 4.4) POSE AVEC RÉGLAGE EN HAUTEUR SUR FOND EN CIMENT À RÉALISER

Comme indiqué dans la Fig.4, ancrez les tire-fonds sur la plaque de fondation et prédisposez un cavages de dimensions.

Noyez les tire-fonds dans le ciment, en faisant attention au niveau de la plaque.

Attendez le durcissement de la colée de béton et enlevez donc les écrous «D» et les rondelles «R» bande large 11x30 . Portez-les sous la plaque pour permettre les réglages en hauteur de l'actuateur (Fig.5).

Effectuez les réglages mis en évidence dans la Fig. 6 et bloquez le moteur comme l'indique la Fig.7.

ATTENTION: indépendamment des modalités d'ancrage utilisées, il faut vérifier avec soin la stabilité de l'actuateur et l'aptitude des matériaux utilisés.

## 4.5) FIXATION DE LA CRÉMAILLÈRE

#### Crémaillère en acier galvanisé 12x30mm.

Mettre en place les entretoises D en les soudant ou en les vissant au portail à une hauteur de 130/150 mm de la ligne médiane du trou de fixation à la base sur laquelle sera fixée la plaque de fondation.

Respecter le pas de denture même dans le cas de 2 morceaux de cremaillére; pour cela il est conseillable d'adapter un autre morceau de cremaillére (voir Fig.8).

Visser la cremaillére avec les vis V, en ayant soin, lorsque le motoréducteur est installé, de laisser 1mm de jeu entre la cremaillére et le pignon denté (voir Fig.10); pour cela utiliser les boutonnières de réglage de la cremaillére.

## 5) MANOEUVRE MANUELLE (FIG. 12-13-14)

En cas de panne électrique ou de mal fonctionnement, pour actionner manuellement le vantail procédez comme suit:

- Une fois insérée la clé personnalisée C, tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et tirez le levier L (cadenas ouvert).
- Le moto réducteur est ainsi bloqué et vous pouvez déplacer manuellement le vantail.
- Pour restaurer le fonctionnement normal, refermez le levier L et actionnez manuellement le portail jusqu'à ce que l'engrenage est rétabli.

# 6) POSITIONNEMENT DES ÉTRIERS DE FIN DE COURSE

Ouvrir le portail à la main, en laissant un espace de 1 à 3cm, selon le poids du portail, entre le portail et la bûtée mécanique A; ensuite fixer l'étrier de fin de course S avec des vis sans fin G de façon à ce que le senseur de fin de course soit appuyé. Répeter la même opération avec le portail en phase de fermeture.

## 7. INSTALLATION DES AIMANTS (BULL 1524 OU ACCESSOIRE MLS) FIG.11

Les aimants sont insérés à l'intérieur des supports spéciaux (fig.11-"A") qui, placés sur les étriers de fin de course ou sur la crémaillère, en s'approchant aux senseurs en provoquent la commutation.

Application sur étriers de fin de course

Les supports sont équipés d'aubes d'encliquetage qui permettent le fixage aux étriers de fin de course, en principe fournies avec l'automation, comme indiqué dans la fig 11-B

Ce type di fixage permet un réglage rapide de la position des aimants. Après avoir fixé la distance correcte, fixez avec une vis la position du support de manière à empêcher qu'il se déplace sur l'étrier.

Application sur crémaillère

La solution alternative est de fixer les supports directement sur la crémaillère, en utilisant les perçages mis en évidence dans la fig.11-C. Cette modalité ne permet pas de faire des réglages successifs, donc il vaudrait mieux faire des essais avec les supports fixés provisoirement, avant d'effectuer la fixation définitive.

IMPORTANT: La distance correcte entre l'aimant et le senseur dépend des caractéristiques de l'installation et ne peut pas être établie à l'avance, mais elle doit être relevée à travers une série d'essais.

A titre d'exemple nous indiquons dans le tableau de la fig.11 quelques unes des distances d'intervention du senseur (quota X) se referant à distances K de 3 et 35 mm.

En tout cas la distance K ne doit pas dépasser la valeur de 35 mm car une distance supérieure ne permet pas la commutation du senseur magnétique.

## 8) CENTRALE DE COMMANDE CP.B1524

## 8.1) BRANCHEMENTS ELECTRIQUES ELETTRICI

Dans la table ci-dessous il y a la description des branchements électriques illustrés dans la Fig. 16:

	SA.24V		
L-N-GND	Alimentation	Entrée alimentation de réseau 100÷250 Vac 50/60 Hz	
+ -	Sortie 24Vdc	Sortie 24 Vdc alimentation centrale de commande CP.1524	
BAT-BAT	Batteries	Entrée pince pour le raccordement des batteries d'appoint (accessoire)	

CP.B 1524		
BORNIER M1		
+ - Entrée 24Vdc d'alimentation de la carte CP.B1524. Dans le cas d'utilisation d'un système photovoltaïque SUN SYSTEM, brancher la sortie 24Vdc de la carte SUN.SY, (voir instructions KSUN)		

	BORNIER M2		
P.P	Pas à pas	Entrée bouton pas à pas (contact N.O.) ou ouvre (Log OPCL).	
PED	Piéton	Entrée bouton pressoir accès piétons (contact N.O.), commande l'ouverture partielle, configurable par le paramètre PED. A la fin du temps TCA (si activé) la fermeture est commandée ou ferme (Log OPCL).	
PHOTO	Photocellule	Entrée photocellule active soit en phase d'ouverture que de fermeture (contact N.C.)	
PHOTC	Photocellule	Entrée photocellule active uniquement en phase de fermeture (contact N.C.)	
STOP	STOP	Entrée bouton STOP (contact N.C.).	
SWC	Fin de course ferme	Entrée fin de course FERME (contact N.C.).	
SWO	Fin de course ouvre	Entrée fin de course OUVRE (contact N.C.).	
СОМ	Entrées en mode com- mun	Mode commun pour fin de course et toutes les entrées de commande.	
AUX2	Sortie 24Vdc/1A	Sortie 24Vdc/1A max. configurable à partir de la logique de fonctionnement AUX2.	
BLINK	Clignotant	Sortie 24Vdc 15W max. pour le branchement à la lumière clignotante (art. EVA.LAMP) à installer sur le couvercle supérieur de la barrière.	

BORNIER M3			
Bornes	Bornes Fonction Description		
ANT-SHIELD	Antenne	Raccordement antenne carte radiorécepteur intégré (ANT-signal/SHIELD-écran).	
BAR	Contact barre à palpeurs	Entrée contact barre à palpeurs Barre résistive: cavalier "DAS" fermée Barre mécanique: cavalier "DAS" ouvert L'intervention de la barre arrête le mouvement du ventail et le renverse pendant 3s environ. En cas d'absence de la barre: cavalier "DAS" ouvert, pontet entre les serre joints BAR.	
AUX 1	Sortie auxiliaire AUX 1	Sortie avec contact N.O. configurable par la logique de fonctionnement AUX1	
24V	24 Vdc	Sortie alimentation accessoires 24Vdc 500 mA max.	
MOT	Moteur	Raccordement moteur : 24Vdc.	

## 8.2) PROGRAMMATION

La programmation des différentes fonctions de la logique de commande est effectuée en utilisant l'afficheur à cristaux liquides présent sur le tableau de la logique et en programmant les valeurs désirées dans les menus de programmation décrits ci-après.

Le menu paramètres permet d'associer une valeur numérique à une fonction, comme pour un trimmer de réglage.

Le menu des logiques permet d'activer ou de désactiver une fonction, comme pour le réglage d'un dip-switch.

## 8.2.1) POUR ACCÉDER À LA PROGRAMMATION:

- 1 Appuyer sur le bouton <PG>, l'écran affiche le premier menu Installation « PAR ».
- 2 Avec le bouton <+> ou <->, choisir le menu que l'on veut sélectionner.
- 3 Presser la touche <PG>, l'afficheur présente la première fonction disponible dans le menu.
- 4 Choisir avec la touche <+> ou <-> la fonction que l'on souhaite sélectionner.
- 5 Presser la touche <PG>, l'afficheur montre la valeur actuellement programmée pour la fonction sélectionnée.
- 6 Choisir avec la touche <+> ou <-> la valeur que l'on souhaite attribuer à la fonction.
- 7 Presser la touche <PG>, l'afficheur montre le signal "PRG" qui indique que la programmation a eu lieu.

## 8.2.2) NOTES

La pression simultanée de <+> et <-> effectuée à l'intérieur d'un menu fonction permet de revenir au menu supérieur sans apporter de modification.

Maintenir la pression sur la touche <+> ou sur la touche <-> pour accélérer l'incrémentation/décrémentation des valeurs.

Après une attente de 120 s, la logique de commande sort du mode programmation et éteint l'afficheur.

La pression sur la touche <-> avec afficheur éteint signifie un impulsion P.P.

À l'allumage de la fiche, la version logicielle est affichée pendant environ 5 s.

Les logiques et les paramètres réglés en usine tiennent compte d'une installation typique.

## 8.3) **ESSAI**

- Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Vérifier les forces opérationnelles au niveau des points établis par la norme EN 12445 à l'aide de l'outil prévu à cet effet.
- Si les valeurs de la force sont plus élevées, installer un dispositif de protection conforme à la norme EN12978 (bord sensible par exemple) et répéter les mesures.
- Vérifier le bon réglage de la logique de fonctionnement et que le déverrouillage manuel marche correctement.

## 8.4) PARAMÈTRES, LOGIQUES ET FONCTIONS SPÉCIALES

Chaque fonction disponible dans la centrale est décrite dans le tableau suivant.

MENU	FONCTION	MIN-MAX-(Default)	МЕМО
EcA	Temps de fermeture automatique. Actif uniquement avec la logique « TCA »=ON. À la fin de la durée définie, la centrale commande une manoeuvre de fermeture.	(40)	
PEd	Règle l'espace parcouru par le vantail durant l'ouverture partielle (accès piéton). Valeur exprimée en décimètres.	(50)	
F5to	Règle la vitesse d'ouverture.	50-99-(99)	
FSEc	Règle la vitesse de fermeture.	50-99-(99)	
SLdo	Règle la vitesse de la barrière lors de la phase de ralentissement à l'ouverture *.	20-70-(50)	
SLdc	Règle la vitesse de la barrière lors de la phase de ralentissement à la fermeture *.	20-70-(50)	
£5No	Règle le point de départ de la phase de ralentissement à l'ouverture. La valeur est exprimée en pourcentage sur la course totale.	1-99-(20)	
£5Nc	Règle le point de départ de la phase de ralentissement à la fermeture. La valeur est exprimée en pourcentage sur la course totale.	1-99-(20)	
PNo	Règle le couple moteur appliqué à la barrière lors de la phase d'ouverture.*	1-99-(20)	
P∏c	Règle le couple moteur appliqué à la barrière lors de la phase de fermeture.*	1-99-(20)	
PSo	Règle le couple moteur appliqué à la barrière lors de la phase de ralentissement à l'ouverture*.	1-99-(20)	
PSc	Règle le couple moteur appliqué à la barrière lors de la phase de ralentissement à la fermeture*.	1-99-(20)	
ŁL5	Temps d'activation du contact éclairage de courtoisie. Valeur exprimée en secondes. À chaque manoeuvre, le contact est fermé pendant la durée définie. Voir description paramètre AUX1.	1-240 (60)	
Яин (	Sélectionne le mode de fonctionnement de la sortie AUX1:  0: Témoin portail ouvert. Le témoin est éteint lorsque la porte est fermée, il clignote lorsque la porte bouge, et il s'allume avec la porte ouverte.  Voir schéma de branchement.  1: Deuxième canal radio. La sortie est contrôlée par le canal radio du récepteur intégré (voir menu RADIO).  2: Lumière de travail. Le contact se ferme pour le temps saisi avec le paramètre TLS. Le comptage commence au début de la manœuvre  3: Phototest. Utilisé pour alimenter les émetteurs des photocellules en mode TEST.  Voir schéma de raccordement Fig.17.	0-3-(1)	
RUH2	Mêmes opérations de fonctionnement de la sortie AUX1, mais qui se réfèrent aux bornes AUX2. ATTENTION!: La sortie AUX2 présente une tension de 24Vdc /1A Max, il est possible d'alimenter directement les dispositifs 24 Vdc, comme indiqué sur la fig.18.	0-3-(0)	

## \* ATTENTION: UN RÉGLAGE ERRONÉ DE CES PARAMÈTRES PEUT S'AVÉRER DANGEREUX. RESPECTEZ LES NORMES EN VIGUEUR!

Mesurer de telle sorte que les forces d'impact respectent ce qui est indiqué par la règlementation en 12445, en intervenant si nécessaire sur des paramètres de fonctionnement et en répétant les mesures.

Après avoir modifié manuellement les paramètres sldo, sldc, pmp, pmc, pso, psc, la centrale exécute une manoeuvre complète d'apprentissage des nouveaux paramètres sur l'écran apparait "PRG".

	8.4.2) LOGIQUES (ಓம்)		
MENU	FONCTION	ON-OFF-(Default)	МЕМО
EcA	Active ou désactive la fermeture automatique On: fermeture automatique activée Off: fermeture automatique désactivée	(ON)	
IBL	Active ou désactive le fonctionnement collectif On: fonctionnement collectif activé. L'impulsion P.P. ou de l'émetteur n'a pas d'effet durant la phase d'ouverture. Off: fonctionnement collectif désactivé.	(OFF)	

lbcR	Active ou désactive la fonction collectif durant le comptage TCA. On: fonctionnement collectif désactivé. L'impulsion P.P. ou de l'émetteur n'a pas d'effet durant le comptage TCA. Off: fonctionnement collectif désactivé.	(OFF)	
5cL	Valide ou invalide la fermeture rapide On: fermeture rapide validée. Avec portail ouvert ou en mouvement l'intervention de la photocellule provoque la fermeture automatique après 3 s. Active uniquement avec TCA:ON Off: fermeture rapide invalidée.	(OFF)	
PP	Sélectionne le mode de fonctionnement de la "Touche P.P." et de l'émetteur. On: Fonctionnement: OUVERTURE > FERMETURE > OUVERTURE > Off: Fonctionnement: OUVERTURE > STOP > FERMETURE > STOP >	(OFF)	
PrE	Active ou désactive le préclignotement. On: Préclignotement activé. Le clignotant s'active 3 s avant le démarrage du moteur. Off: Préclignotement désactivé.	(OFF)	
hEr	Active ou désactive la fonction à Action maintenue.  On: Fonctionnement à Action maintenue.  La pression des boutons OUVRIR/FERMER doit être maintenue durant toute la manœuvre.  L'ouverture de l'entrée STOP arrête le moteur. Toutes les entrées de sécurité sont désactivées.  Off: Fonctionnement automatique /semi-automatique.	(OFF)	
oPcL	Valide ou invalide l'entrée PP ainsi que OUVRE et l'entrée PED comme FERME. On: Entrée PP habilité comme OUVRE et entrée ED habilité comme FERME. Off: entrée PP et PED actives avec leur fonction.	(OFF)	
LECA	Sélectionne le mode de fonctionnement du clignotant durant le temps TCA. On: Clignotant allumé durant TCA Off: Clignotant éteint durant TCA	(OFF)	
PhcL	Saisie la modalité de fonctionnement de l'entrée PHOT C. On: Entrée PHOT C active soit en phase d'ouverture soit en phase de fermeture. En phase d'ouverture: l'ouverture du contact provoque l'arrêt du moteur, lorsque la photocellule est délivrée, le moteur redémarre en ouverture. En phase de fermeture: l'ouverture du contact provoque l'arrêt du moteur, lorsque la photocellule est délivrée, le moteur renverse le sens de marche (ouvre). Off: Entrée PHOT C active uniquement en fermeture. En phase de fermeture: l'ouverture du contact provoque l'arrêt du moteur et le demi-tour instantané du sens de marche (ouvre).	(OFF)	
E5E 1	Active ou désactive la vérification des photocellules sur l'entrée PHOT, active aussi bien à la fermeture qu'à l'ouverture.  On: Vérification activée. Si la vérification produit un résultat négatif aucune manœuvre n'est commandée. Voir Fig.17- "PHOTO TEST". (AUX1=3)  Off: Vérification des photocellules à chaque manœuvre désactivée. Cette configuration rend obligatoire tous les six mois, la maintenance des photocellules.	(OFF)	
£5£2	Active ou désactive la vérification des photocellules sur l'entrée PHOT C. On : Vérification activée. Si la vérification aboutit à un résultat négatif, aucune manœuvre n'est commandée. (AUX1=3) Off : Vérification des photocellules à chaque manœuvre désactivée. Cette configuration rend obligatoire tous les six mois, la maintenance des photocellules.	(OFF)	
ESEN	Active ou désactive la vérification des moteurs. On: Vérification activée. Si la vérification produit un résultat négatif aucune manœuvre n'est commandée. Off: Vérification désactivée.	(OFF)	
ьЯг	Il modifie le mode de fonctionnement des entrées PHOT OPEN et BAR dans le cas où sont installées les côtes sensibles au niveau des bords mobiles d'ouverture et de fermeture (voir Fig.21). On: L'entrée PHOT OPEN a une fonction analogue à l'entrée BAR mais n'inverse le mouvement pendant 3 secondes que durant la phase d'ouverture. La côte reliée à l'entrée BAR n'est active que durant la phase de fermeture.  Off: L'intervention de la côte sensible reliée à l'entrée BAR arrête le mouvement de la porte et inverse pendant environ 3 secondes, aussi bien à l'ouverture qu'à la fermeture.  L'entrée PHOT OPEN reprend le fonctionnement de la photocellule active à l'ouverture.	(OFF)	
RoPF	Activer ou désactiver la fonction d' "Ouverture forcée en l'absence de courant" (activable uniquement avec batteries de secours branchées et fonctionnantes).  On: Fonction active. En cas de panne électrique, avant que la batterie de secours complètement déchargée, la centrale force une manœuvre d'ouverture  La barrière reste ouverte jusqu'au rétablissement de l'alimentation de réseau.  Off: Fonction inactive.	(OFF)	
[] lnu	Sélectionne le sens d'ouverture du moteur: On: Moteur installé à droite Off: Moteur installé à gauche	(OFF)	
rEN	Active ou désactive l'apprentissage éloigné des émetteurs radio, comme il est indiqué au paragraphe "Apprentissage éloigné des émetteurs". On: Apprentissage éloigné activé. Off: Apprentissage éloigné non activé.	(ON)	

	8.4.3) RADIO (rRd)		
MENU	FONCTION		
PP	En sélectionnant cette fonction la réceptrice se met en attente (PuSh) d'un code émetteur à attribuer à la fonction pas à pas.  Presser la touche de l'émetteur que l'on veut attribuer à cette fonction.  Si le code est valide, il est mémorisé et le message pH s'affiche  Si le code n'est pas valide, le message Err s'affiche.		
Zch	En sélectionnant cette fonction la réceptrice se met en attente (PU5h) d'un code émetteur à attribuer au second canal radioélectrique. Presser la touche de l'émetteur que l'on veut attribuer à cette fonction.  Si le code est valide, il est mémorisé et le message pH s'affiche Si le code n'est pas valide, le message Err s'affiche.		
PEd	En sélectionnant cette fonction le récepteur se pose en attente (Push) d'un code transmetteur à affecter à la fonction PED.  Appuyez sur le bouton pressoir de l'émetteur que vous désirez réserver à cette fonction.  Si le code est valable, il est stocké en mémoire et le message OK est affiché.  Si le code n'est pas valable le message affiché est «Err».		
nEH	Si on sélectionne cette fonction, l'écran LCD affiche le nombre de transmetteurs actuellement mémorisés dans l'antenne de réception.		
cLr	En sélectionnant cette fonction la réceptrice se met en attente (PU5h) d'un code émetteur à effacer de la mémoire. Si le code est valide, il est annulé et le message off s'affiche. Si le code n'est pas valide ou ne se trouve pas dans la mémoire, le message Err s'affiche.		
rtr	Annule complètement la mémoire de la réceptrice. La confirmation de l'opération est requise.  En sélectionnant cette fonction la réceptrice se met en attente (PUSh) d'une nouvelle pression de PGM pour confirmer l'opération.  A la fin de l'annulation le message aH s'affiche.		

## 8.4.4) NOMBRE DE CYCLES (afilia)

Affiche le nombre de cycles complets (ouverture+fermeture effectués par l'automatisme. La première pression de la touche <PG> affiche les 4 premiers chiffres, la deuxième pression les 4 derniers. Ex. <PG> 00 12 >>> <PG> 3455: 123.456 cycles effectués.

## 8.4.5) CYCLES MAINTENANCE (FIRE 1)

Cette fonction permet d'activer la signalisation d'une demande de maintenance après un nombre de manœuvres établi par l'installateur. Pour activer et sélectionner le nombre de manœuvres, procéder de la façon suivante:

Presser le bouton <PG>, l'écran visualise OFF, qui indique que la fonction est désactivée (valeur par défaut).

A l'aide des boutons <+> et <-> sélectionner une des valeurs numériques proposées (de OFF à 100). Les valeurs doivent être considérées comme des centaines de cycles de manœuvres (par ex.: la valeur 50 indique 5000 manœuvres).

Presser le bouton OK pour activer la fonction. L'écran visualise le message Proû.

La demande de maintenance est signalée à l'utilisateur en gardant le clignotant allumé durant encore 10 s après la conclusion de la manœuvre d'ouverture ou de fermeture.

## 8.4.6) RESET (~ £ 5)

Réinitialisation de la logique de commande ATTENTION! Reprogramme la logique de commande avec les valeurs par défaut. La première pression de la touche <PG> provoque le clignotement du mot r£5, une autre pression de la touche <PG> réinitialise la logique de commande. Remarque: Les émetteurs ne sont pas annulés par la réceptrice ni le mot de passe d'accès et la configuration de synchronisme. Toutes les logiques et tous les paramètres sont indiqués aux valeurs par défaut, il est donc nécessaire de répéter la procédure d'autoset.

## 8.4.7) AUTOSET (RUEa)

Cette fonction permet de configurer les valeurs optimales de fonctionnement de l'automatisme et, à la fin de la procédure, elle règle les valeurs moyennes de COUPLE (PMO/PMC et PSO/PSC).

Pour effectuer l'autoréglage, procéder comme suit :

a) S'assurer qu'aucun obstacle ne soit présent dans la zone de manoeuvre, si nécessaire, isoler la zone afin d'empêcher l'accès aux personnes, aux animaux, aux véhicules, etc.

Durant la phase de réglage automatique, la fonction anti-écrasement est pas active, alors que l'activation des entrées et des sécurités génère une erreur..

- b) Sélectionner la fonction AUTO et enfoncer PG.
- c) la centrale se met en attente de confirmation du début de la procédure "PUSH"
- c) enfoncer PG pour faire démarrer la phase d'autoréglage.
- La centrale effectue une série de manoeuvres pour l'acquisition de la course et pour la configuration des paramètres.
- Si l'opération n'est pas fructueuse, le message ERR. est affiché. Répéter l'opération après avoir recontrôler les câblages et la présence d'obstacles éventuels.

## 8.4.8) PROTECTION D'ACCÈS (codE)

Permet de saisir un code de protection d'accès à la programmation de la centrale.

Le système permet de saisir un code alphanumérique de quatre caractères en utilisant des chiffres de 0 a 9 et les lettres A-B-C-D-E-F.

A' tout moment il est possible d' annuler l'opération de saisie du code, en appuyant simultanément sur les touches + et -. Une fois le mot d passe saisi on peut opérer sur la centrale, en entrant et en sortant de la programmation pendant un temps de 10 minutes environ, de manière à permettre les opération de réglage et test des fonctions.

La valeur de défaut est 0000 (quatre fois zéro) et indique l'absence du code de protection.

En remplaçant le code 0000 avec n'importe quel autre code on active la protection de la centrale, en empêchant l'accès à tous les menus. Si l'on désire saisir un code de protection, procéder comme il suit:

- sélectionner le menu codE et appuyer sur oH.
- le système affiche le code 0000, même si un code de protection à été précédemment saisi.
- avec les touches + e on peut varier la valeur du caractère clignotant.
- avec la touche OK on confirme le caractère clignotant et l'on passe au suivant.
- après avoir saisi les 4 caractères le système affichera un message de confirmation "conF".
- après quelques secondes le code 0000 est affiché à nouveau
- il faut confirmer à nouveau le code de protection précédemment saisi, à fin d'éviter tout saisie involontaire.

Si le code correspond au précédent, le système affiche un message de confirmation "oH"

La centrale sort automatiquement de la phase de programmation et pour accéder à nouveau aux menus il faudra saisir le code de protection mémorisé. IMPORTANT: NOTER le code de protection et le GARDER EN LIEU SÛR pour futures opérations d'entretien.

Pour enlever un code d'une armoire protégée, entrer dans la programmation grâce à un mot de passe et ramener le code à la valeur par défaut 0000.

EN CAS DE PERTE DU CODE IL FAUT S'ADRESSER À L'ASSISTANCE TECHNIQUE AUTORISÉE, POUR LE REDÉMARRAGE TOATL DE LA CENTRALE.

8.4.9) SYNCHRONISME (bಟ5)		
MENU	FONCTION	
ld	Configure le nombre id de synchronisme. Il est possible de définir une valeur numérique de 0 à 16. Si la centrale est réglée avec la valeur 0, elle est définie comme MASTER, toutes les autres valeurs la définissent comme SLAVE.	
Loc	Permet à une centrale définie comme SLAVE d'accepter les commandes locales.  Voir paragraphe 8.5 « Synchronisation de deux COULISSANTES OPPOSÉES »	

## 8.5) SYNCHRONISATION DE DEUX COULISSANTES OPPOSÉES

On peut gérer un système formé par deux coulissantes en utilisant sur chaque carte CP.B1524 la carte, en option, spécifique de synchronisme SIS, à brancher dans le connecteur prévu à cet effet, comme indiqué à la Fig.16.

Chaque carte doit être interconnectée en utilisant 3 fils de 0,5 mmg, comme indiqué à la Fig.20.

Une des deux cartes doit être configurée comme MASTER (ID=0), l'autre comme SLAVE (ID>0).

Toutes les commandes (soit des radiotransmetteurs, soit des entrées de commandes et de sécurités) reçues par la coulissant MASTER seront ensuite transmises à la coulissant SLAVE, qui reproduira instantanément le comportement de la coulissant MASTER.

La logique LOC peut être réglée selon deux modes :

ON: la coulissant SLAVE peut accepter une commande locale et, donc, peut effectuer une manoeuvre d'ouverture et/ou de fermeture sans qu'il y ait un effet sur la coulissant MASTER.

OFF: la coulissant SLAVE n'accepte pas de commandes locales et reproduira donc toujours et en tous cas l'état de la coulissant MASTER.

Une coulissant SLAVE avec LOC réglé sur ON peut être utile, par exemple, si parfois est nécessaire l'ouverture partielle d'un passage, qui normalement est gérée par deux coulissantes opposées, vu qu'un bouton Pas à Pas (ou OPEN/CLOSE) raccordé à la coulissant SLAVE aura un effet uniquement sur celle-ci, tandis que toutes les commandes à la coulissant MASTER seront répétées par la coulissant SLAVE.

Les raccordements des dispositifs de sécurité (photocellules, profils sensibles, etc.) peuvent être effectués sans distinction sur la carte MASTER ou SLAVE.

## 8.6) APPRENTISSAGE ELOIGNE DES EMETTEURS

Si l'on dispose d'un émetteur déjà mémorisé dans la réceptrice il est possible d'effectuer l'apprentissage radio éloigné (sans besoin d'accéder à l'armoire). IMPORTANT : La procédure doit être exécutée avec la lisse en ouverture. La logique REM doit être sur ON.

Procéder de la manière suivante:

- 1 Presser la touche cachée de l'émetteur déjà mémorisé.
- 2 Presser, dans les 5s, la touche de l'émetteur déjà mémorisé correspondant au canal à associer au nouvel émetteur. Le clignotant s'allume.
- 3 Presser, dans les 10s la touche cachée du nouvel émetteur.
- 4 Presser, dans les 5s, la touche du nouvel émetteur à associer au canal choisi au point 2. Le clignotant s'éteint.
- 5 La réceptrice mémorise le nouvel émetteur et sort immédiatement de la programmation.

Note: fonction non activée avec le TO.GO 2/4 AK

## 8.7) FUSIBLES

F3 CP.B1524: T1A - Fusible de protection alimentation accessoires.

F1 SA24V: T4A - Fusible de protection générale

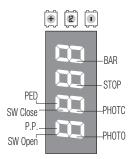
## 8.8) BATTERIE D'URGENCE

La centrale CP.B1524 comprend la carte d'alimentation SA.24V, prédisposée au raccordement de deux batteries 12V 1.2 Ah DA.BT6 (en option - fig.22) qui permettent le fonctionnement de l'automatisme m me en cas d'absence momentanée d'alimentation de réseau.

Lors du fonctionnement normal de réseau, la carte SA.24V procède à la recharge des batteries (Fig.16).

Le courant de charge maximal est de 1 A, le courant de charge moyen est de 300 mA (Respecter la polarité).

## 8.9) DIAGNOSTIC



LED 1 : Présence alimentation de réseau

LED 2 : Centrale de commande CP.B1524 alimentée correctement

À chaque entrée, un segment de l'écran est associé, lequel s'allume en cas d'activation, selon le schéma suivant.

Les entrées N.C. sont représentées par des segments verticaux.

Les entrées N.O. sont représentées par des segments horizontaux.

## 8.10) MESSAGES D'ERREUR

Ci-après certains messages qui sont visualisés par l'écran en cas d'anomalies de fonctionnement:

Err	Erreur générique	Erreur saisie du mot de passe, mémorisation des transmetteurs (seulement si TSTM = ON).
Err 1	Erreur moteur	Vérifier les raccordements moteur, moteur débranché ou qui ne fonctionne pas, problème de la centrale de commande.
Err2	Erreur photocellules	vérifier les raccordements, l'alignement de la photocellule ou la présence d'obstacles. Intervention photocellule durant le réglage automatique.
AUL	Intervention de capteur ampérométrique	Vérifier la présence d'obstacles ou de frottements.
Łhr∏	Intervention du capteur thermique	Surchauffe en raison d'obstacles permanents. Déverrouillez la porte et vérifiez qu'il n'y a pas de points de friction.
ould	Surcharge	Dépassement de la puissance maximale. Vérifier le moteur ou la présence de frottements.

## 9) MAINTENANCE

Le tableau suivant sert à enregistrer les interventions de maintenance, d'amélioration ou de réparation effectuées par le technicien spécialisé.

Date	Signature du technicien	Tampon
Description de l'intervention		
Date	Signature du technicien	Tampon
Description de l'intervention		
Date	Signature du technicien	Tampon
Description de l'intervention		
Date	Signature du technicien	Tampon
Description de l'intervention		

## **ISTRUZIONI PER L'UTILIZZATORE**

#### **NORME DI SICUREZZA**

- Non sostare nella zona di movimento dell'anta.
- Non lasciare che i bambini giochino con i comandi o in prossimità dell'anta.
- In caso di anomalie di funzionamento non tentare di riparare il guasto ma rivolgersi ad un tecnico specializzato.

#### MANOVRA MANUALE E D'EMERGENZA

In caso di mancanza dell'energia elettrica o di guasto, per azionare manualmente l'anta procedere come segue:

- Inserita la chiave personalizzata C, farla ruotare in senso antiorario e tirare la leva L.
- Il motoriduttore è così sbloccato ed è possibile movimentare manualmente l'anta.
- Per ristabilire il normale funzionamento richiudere la leva L ed azionare il cancello manualmente fino ad ingranamento avvenuto.

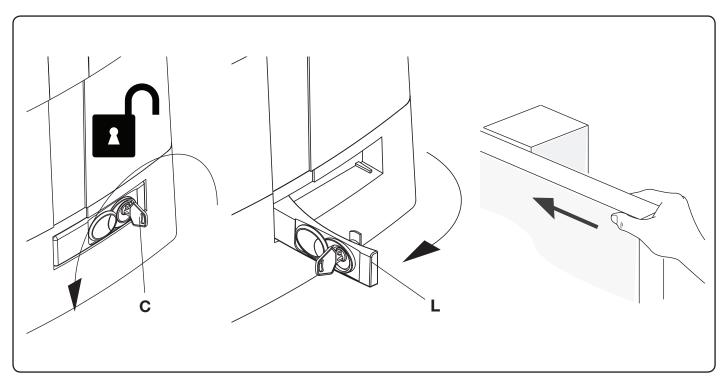
#### **MANUTENZIONE**

- Controllare periodicamente l'efficienza dello sblocco manuale di emergenza.
- Astenersi assolutamente dal tentativo di effettuare riparazioni, potreste incorrere in incidenti; per queste operazioni contattare un tecnico specializzato.
- Verificare periodicamente l'efficienza dei dispositivi di sicurezza e le altre parti dell'impianto che potrebbero creare pericoli in seguito ad usura.
- Verificare l'efficienza delle fotocellule almeno ogni 6 mesi.
- Conservare con cura il registro di manutenzione che l'installatore ha l'obbligo di consegnarvi, rispettare il piano di manutenzione previsto.
- Scollegare l'alimentazione in caso di manutenzione o pulizia delle parti.
- Esaminare frequentemente che tutte le parti dell'automazione siano fissate saldamente e controllate segni di usura o danni a cavi, molle e fissaggi. Non utilizzare l'automazione se sono necessarie riparazioni o manutenzioni.

## **SMALTIMENTO**



Come indicato dal simbolo a lato, è vietato gettare questo prodotto nei rifiuti domestici in quanto alcune parti che lo compongono potrebbero risultare nocive per l'ambiente e la salute umana, se smaltite scorrettamente. L'apparecchiatura, pertanto, dovrà essere consegnata in adeguati centri di raccolta differenziata, oppure riconsegnata al rivenditore al momento dell'acquisto di una nuova apparecchiatura equivalente. Lo smaltimento abusivo del prodotto da parte dell'utente comporta l'applicazione delle sanzioni amministrative previste dalla normativa vigente.





## **USER'S HANDBOOK**

#### **SAFETY MEASURES**

- · Do not stand within the gate movement area.
- Children must not play with controls and near the gate.
- In the event of malfunctions, do not attempt to repair the failure but contact the specialised personnel.

#### MANUAL AND EMERGENCY MANOEUVRE

In the event of power failure or malfunction, to manually operate the gate proceed as follows:

- After inserting the customized key C, turn it anti-clockwise and pull the lever L.
- The geared motor is unlocked and the gate can be moved by hand.
- To return to the normal operating mode, close the lever L again and manually activate the gate until it is geared.

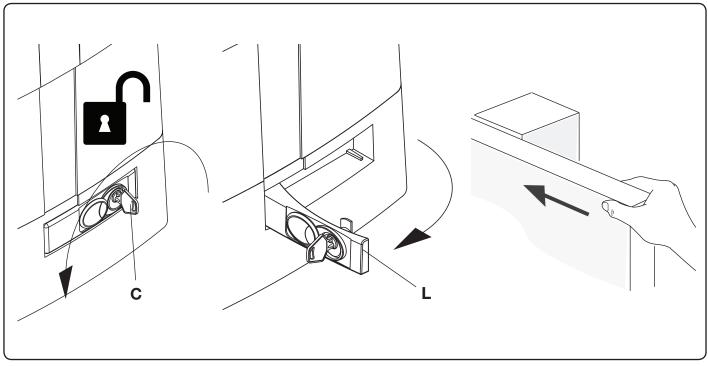
#### **MAINTENANCE**

- Every month check the good operation of the emergency manual release.
- It is mandatory not to carry out extraordinary maintenance or repairs as accidents may be caused. These operations must be carried out by qualified personnel only.
- Periodically check the efficiency of the safety devices and other parts of the system that could generate hazards due to wear and tear.
- The operator is maintenance free but it is necessary to check periodically if the safety devices and the other components of the automation system work properly. Wear and tear of some components could cause dangers.
- Keep the maintenance record that must be handed to you by the installer, and comply with the maintenance schedule.
- Unplug the system from the power source when servicing or cleaning the parts.
- Regularly check that all parts of the automation system are firmly secured and check for signs of wear or damage to cables, springs
  and fastening screws. Do not use the automation system if the same requires repairs or maintenance.

#### **WASTE DISPOSAL**



As indicated by the symbol shown, it is forbidden to dispose this product as normal urban waste as some parts might be harmful for environment and human health, if they are disposed of incorrectly. Therefore, the device should be disposed in special collection platforms or given back to the reseller if a new and similar device is purchased. An incorrect disposal of the device will result in fines applied to the user, as provided for by regulations in force.



## HANDBUCH FÜR DEN VERBRAUCHER

#### **SICHERHEITSVORSCHRIFTEN**

- Sich nicht im Bewegungsbereich des Flügels aufhalten.
- Nicht zulassen dass Kinder mit den Steuerungen oder in der Nähe des Flügels spielen.
- Im Falle von Betriebsstörungen, versuchen Sie nicht die Störung selbst zu beheben, sondern wenden Sie sich an einen qualifizierten Fachmann.

#### MANUELLE BEDIENUNG UND NOTBETRIEB

Bei einem Stromausfall oder im Falle einer Störung, kann der Flügel folgendermaßen manuell gesteuert werden:

- Den personalisierten Schlüssel C in den Sitz stecken und gegen den Uhrzeigersinn drehen und Hebel L ziehen.
- Der Getriebemotor wird dadurch entsichert und der Flügel kann von Hand bewegt werden.
- Um den normalen Betrieb wieder herzustellen, den Hebel L wieder schließen und das Tor von Hand bewegen bis das Einrasten erfolgt.

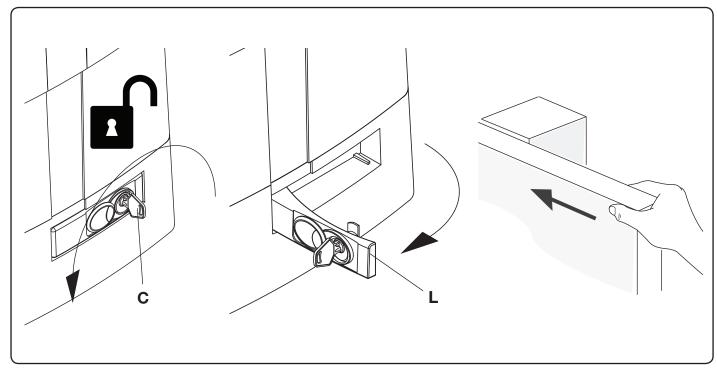
#### **WARTUNG**

- Monatliche Kontrolle der manuellen Notentriegelung.
- Es ist absolut untersagt, selbstständig Sonderwartung oder Reparaturen vorzunehmen, da Unfälle die Folge sein können; wenden Sie sich an den Techniker.
- Kontrollieren Sie regelmäßig die Effizienz der Schutzvorrichtungen und der anderen Anlagenteile, die durch Verschleiß eine Gefahr darstellen können.
- Der Antrieb braucht keine ordentliche Unterhaltung aber es ist periodisch notwendig die Leistungsfähigkeit der Sicherheitsvorrichtungen und die andere Teile des Anlages zu prüfen. Sie könnten durch Abnutzung Gefaht hervorbringen.
- Bewahren Sie das vom Installateur überreichte Wartungsbuch sorgfältig auf und halten Sie die vorgesehenen Wartungen ein.
- Trennen Sie die Versorgung während der Wartung oder Reinigung der Teile.
- Kontrollieren Sie regelmäßig, dass alle Teile des Antriebs gut befestigt sind und überprüfen Sie auf Verschleiß oder Beschädigungen der Kabel, Federn und Befestigungen. Verwenden Sie den Antrieb nicht, wenn Reparaturen oder Wartungen erforderlich sind.

#### **ENTSORGUNG**



Das seitlich abgebildete Symbol weißt darauf hin, dass das Produkt nicht als Hausmüll entsorgt werden darf, da einige Bestandteile für die Umwelt und die menschliche Gesundheit gefährlich sind. Das Gerät muss daher zu einer zugelassenen Entsorgungsstelle gebracht oder einem Händler beim Kauf eines neuen Geräts zurückerstattet werden. Eine nicht ordnungsgemäße Entsorgung ist laut Gesetz strafbar.





## MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

## **NORMES DE SÉCURITÉ**

- Ne pas stationner dans la zone de mouvement du vantail.
- Ne pas laisser les enfants jouer avec les commandes ou en proximité du vantail.
- En cas d'anomalies du fonctionnement ne pas essayer de réparer la panne, mais appelez un technicien compétent.

#### MANŒUVRE MANUELLE ET D'URGENCE

En cas de panne électrique ou de mal fonctionnement, pour actionner manuellement le vantail procédez comme suit:

- Une fois insérée la clé personnalisée C, tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et tirez le levier L.
- Le moto réducteur est ainsi bloqué et vous pouvez déplacer manuellement le vantail.
- Pour restaurer le fonctionnement normal, refermez le levier L et actionnez manuellement le portail jusqu'à ce que l'engrenage est rétabli.

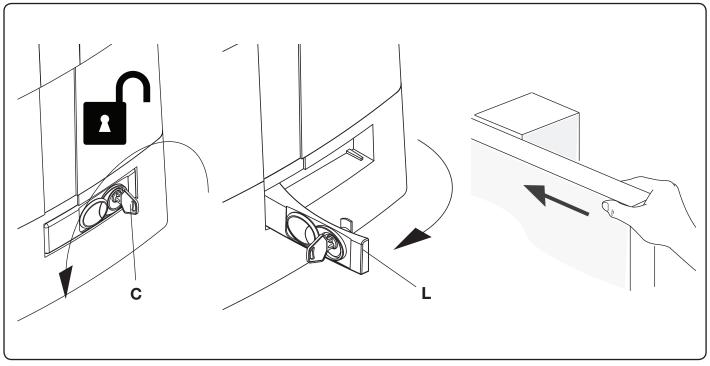
#### **MAINTENANCE**

- Contrôler tous les mois le bon état du déverrouilleur manuel d'urgence.
- S'abstenir impérativement de toute tentative d'effectuer des maintenances extraordinaires ou des réparations, sous risque d'accident. Contactez un technicien spécialisé pour ces opérations.
- Vérifier périodiquement l'efficacité des dispositifs de sécurité et les autres parties de l'installation qui pourraient créer des dangers suite à l'usure.
- L'actuateur ne demande pas de manutention ordinaire mais il faut verifier periodiquement l'efficience des dispositifs de sécurité et les autres parties de l'installation qui puissent créer dangers à cause d'usure.
- Conserver avec soin le journal de maintenance que l'installateur est tenu de vous remettre, respecter le programme de maintenance prévu
- Couper l'alimentation électrique en cas de maintenance ou de nettoyage des pièces.
- Examiner fréquemment que toutes les pièces de l'automatisme sont solidement fixées et vérifier des traces d'usure ou des dommages sur les câbles, les ressorts et les fixations. Ne pas utiliser l'automatisation si sont nécessaires des réparations ou des maintenances.

#### **DÉMOLITION**



Comme indiqué par le symbole à coté, il est interdit de jeter ce produit dans les ordures ménagères car les parties qui le composent pourraient nuire à l'environnent et à la santé des hommes, si traitées et évacuées de manière incorrecte. L'appareillage devra, par conséquent, être livré dans les spéciaux point de collecte et de triage, ou bien remis au revendeur lorsqu'on décide d'acheter un appareillage équivalent. L'évacuation abusive du produit de la part de l'usager comporte l'application de sanctions administratives comme prévu par les normes en vigueur.



## MANUAL DE INSTRUCCIONES PARA EL USUARIO

#### **NORMAS DE SEGURIDAD**

- No pararse en la zona de movimiento de la hoja.
- No dejar que los niños jueguen con los comandos ni cerca de la cancela.
- En caso de anomalía de funcionamiento no intentar reparar el avería sino avisar a un técnico especializado.

#### MANIOBRA MANUAL Y DE EMERGENCIA

En caso de falta de energía eléctrica o de avería, para accionar manualmente la hoja proceder como sigue:

- Insertar la llave personalizada C, darle la vuelta en sentido antihorario y tirar de la palanca L.
- El motorreductor de esta forma queda desbloqueado y es posible desplazar manualmente la hoja.
- Para restablecer el funcionamiento normal cerrar de nuevo la palanca L y desplazar la cancela manualmente hasta que se produzca el engrane.

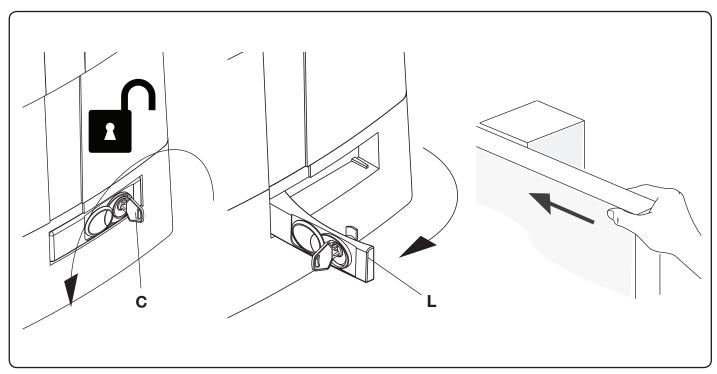
#### **MANTENIMIENTO**

- Controlar periódicamente la eficiencia del desbloqueo manual de emergencia.
- Abstenerse absolutamente de intentar efectuar reparaciones, podrían incurrir en accidentes; para estas operaciones contactar con un técnico especializado.
- Controle periódicamente la eficiencia de los dispositivos de seguridad y las otras piezas de la instalación que podrían crear peligros a causa del desgaste.
- El operador no requiere mantenimiento habitual, no obstante es necesario verificar periódicamente la eficiencia de los dispositivos de seguridad y las otras partes de la instalación que pudiesen crear peligros a causa del desgaste.
- Conserve con cuidado el registro de mantenimiento que el instalador está obligado a entregarle, respete el plan de mantenimiento previsto.
- Desconecte la alimentación en caso de mantenimiento o limpieza de las piezas.
- Controle frecuentemente que todas las piezas de la automación estén fuertemente fijadas y controle los signos de desgaste o daños a los cables, muelles y fijaciones. No utilce la automación si son necesarias reparaciones o mantenimiento.

#### **ELIMINACIÓN**



Como indicado por el símbolo de al lado, está prohibido tirar este producto a la basura doméstica ya que algunas partes que lo componen podrías ser nocivas para el medio ambiente y la salud human si se eliminan de manera errada. Por lo tanto el aparato se deberá entregar a idóneos centro de recogida selectiva o bien se deberá devolver al revendedor en el momento de comprar un nuevo aparato equivalente. La eliminación ilegal del producto por parte del usuario conlleva la aplicación de las sanciones administrativas previstas por las normas vigentes.





## KSIĄŻECZKA Z INSTRUKCJAMI DLA UŻYTKOWNIKA

## **NORMY BEZPIECZEŃSTWA**

- Nie przestawać w obszarze przesuwu skrzydła bramy.
- Nie pozwolić, żeby dzieci bawiły się sterowaniem bramy lub ogólnie w pobliżu skrzydła.
- W przypadku nieprawidłowego działania nie próbować samodzielnie naprawiać uszkodzenie, należy zwrócić się do wyspecjalizowanego technika.

## STEROWANIE RĘCZNE I AWARYJNE

W przypadku braku energii elektrycznej lub uszkodzenia można otworzyć brame recznie w następujący sposób:

- Po wprowadzeniu klucza osobistego C, należy obrócić go w kierunku przeciwnym do obrotu wskazówek zegara i pociągnąć dźwignię L.
- Siłownik jest teraz odblokowany i można przesunąć bramę ręcznie.
- W celu przywrócenia normalnego działania automatyzmu należy zamknąć dźwignię L i przesunąć ręcznie bramę aż do wysprzęglenia.

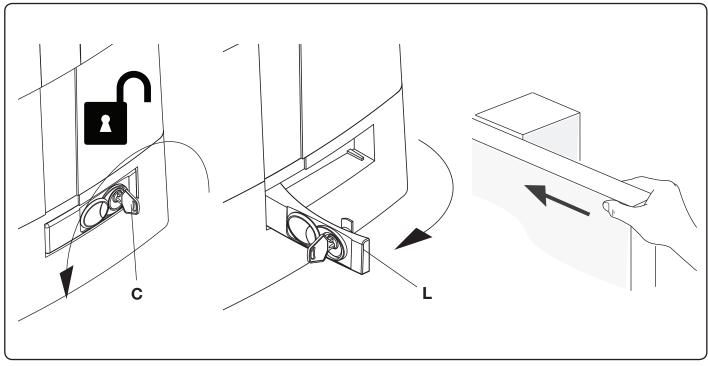
#### **KONSERWACJA**

- Sprawdzać okresowo sprawność działania recznego mechanizmu odblokowującego i bezpieczeństwa.
- Nie starać się w żadnym wypadku dokonywać napraw samemu z racji na możliwość ulegnięcia wypadkowi, w celu naprawy należy skontaktować się z technikiem wyspecjalizowanym.
- Sprawdzać okresowo wydajność urządzeń zabezpieczających i innych komponentów instalacji, które na skutek zużycia mogą stwarzać ryzyko zagrożenia.
- Siłownik nie wymaga normalnej konserwacji, tym niemniej wskazane jest okresowe sprawdzanie sprawności działania elementów bezpieczeństwa i pozostałych części instalacji, mogących stanowić zagrożenie z racji na stan zużycia.
- Przechowywać dziennik konserwacji obowiązkowo pozostawiony użytkownikowi przez instalatora. Przestrzegać wskazanego planu konserwacji.
- Przed przystąpieniem do konserwacji lub czyszczenia komponentów należy odłączyć od urządzenia zasilanie.
- Sprawdzać często, czy wszystkie elementy automatyzacji są solidnie zamocowane i kontrolować ślady zużycia lub ewentualne uszkodzenie kabli, sprężyn lub punktów zamocowania. Nie wolno wykorzystywać automatyzacji w przypadku konieczności wykonania napraw lub konserwacji.

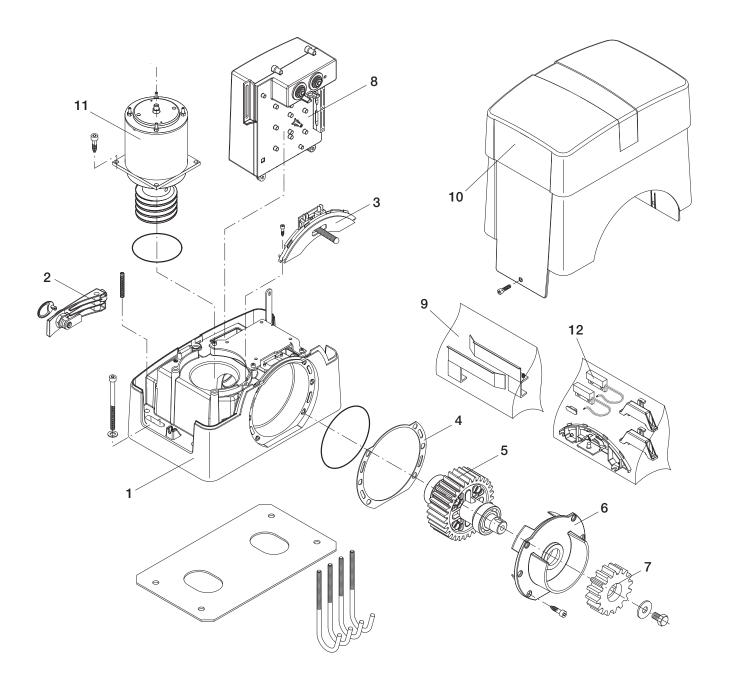
#### **ELIMINACJA I DEMOLOWANIE**



Jak wskazuje znajdujący się obok symbol, zabrania się wyrzucania niniejszego wyrobu razem z odpadami gospodarstw domowych, gdyż niektóre komponenty składowe mogłyby okazać się szkodliwe dla środowiska naturalnego i zdrowia ludzkiego, jeżeli nie zostałyby prawidłowo usunięte. Zużyte urządzenie powinno być, zatem, dostarczone do odpowiednich ośrodków zajmujących się selektywną zbiórką odpadów lub do sklepu w chwili zakupu nowego, równoważnego urządzenia. Nielegalne usunięcie odpadów przez użytkownika powoduje zastosowanie sankcji administracyjnych przewidzianych przez obowiązujące przepisy.







	BULL 1524 /		
Ref.	Code	Note	
1	9686327		
2	9686328		
3	9686329		
4	9686333		
5	9686341		
6	9686335		

BULL 1524.S				
Ref.	Code	Note		
7	9686032			
8	9688346			
9	9686337			
10	9686331			
11	9688347			
12	9688102			
	Ref. 7 8 9 10	Ref.         Code           7         9686032           8         9688346           9         9686337           10         9686331           11         9688347		

#### Dichiarazione di Conformità UE (DoC)

Nome del produttore: Automatismi Benincà SpA Indirizzo: Via Capitello, 45 - 36066 Sandrigo (VI) - Italia Telefono: +39 0444 751030 Indirizzo e-mail: sales@beninca.it

Persona autorizzata a costruire la documentazione tecnica: Automatismi Benincà SpA Tipo di prodotto: Attuatore elettromeccanico 24Vdc per cancelli scorrevoli

Modello/Tipo: BULL 1524/BULL 1524.S

Accessori: N/A

Il sottoscritto Luigi Benincà, in qualità di Responsabile Legale, dichiara sotto la propria responsabilità che il prodotto sopraindicato risulta conforme alle disposizioni imposte dalle seguenti direttive:

Direttiva 2014/30/UE del Parlamento europeo e del Consiglio, del 26 febbraio 2014, concernente l'armonizzazione delle legislazioni degli Stati membri relative alla compatibilità elettromagnetica (EMCD), secondo le seguenti norme armonizzate: EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007.

Direttiva 2014/35/EU DEL PARLAMENTO EUROPEO E DEL CONSIGLIO del 26 febbraio 2014 concernente l'armonizzazione delle legislazioni degli Stati membri relative alla messa a disposizione sul mercato del materiale elettrico destinato ad essere adoperato entro taluni limiti di tensione (LVD), secondo le seguenti norme armonizzate:

EN 60335-1:2012 + A11:2014; EN 60335-2-103:2015.

**Direttiva 2011/65/UE** del Parlamento europeo e del Consiglio, dell' 8 giugno 2011, sulla restrizione dell'uso di determinate sostanze pericolose nelle apparecchiature elettriche ed elettroniche (**RoHS**), secondo le seguenti norme armonizzate:

EN 50581:2012

Direttiva 1999/5/CE del Parlamento europeo e del Consiglio, del 9 marzo 1999, riguardante le apparecchiature radio e le apparecchiature terminali di telecomunicazione e il reciproco riconoscimento della loro conformità (R&TTE), secondo le seguenti norme armonizzate:

ETSI EN 301 489-3 V1.4.1 (2002) + ETSI EN 301 489-1 V1.4.1 (2002) +

ETSI EN 300 220-3 V1.1.1 (2000) + EN 60950-1 (2001)

Direttiva 2006/42/CE DEL PARLAMENTO EUROPEO E DEL CONSIGLIO del 17 maggio 2006 relativa alle macchine e che modifica la direttiva 95/16/CE, rispettando i requisiti per le "quasi macchine", secondo la seguente norma: EN13241-1:2003.

• Il produttore dichiara, inoltre, che la documentazione tecnica pertinente è stata compilata in conformità all'allegato VII B della direttiva 2006/42/CE e che sono stati rispettati i seguenti requisiti essenziali:

 $\begin{array}{l} 1.1.1-1.1.2-1.1.3-1.1.5-1.2.1-1.2.3-1.2.6-1.3.1-1.3.2-1.3.3-1.3.4-1.3.7\\ -1.3.9-1.5.1-1.5.2-1.5.4-1.5.5-1.5.6-1.5.7-1.5.8-1.5.10-1.5.11-1.5.13-1.6.1-1.6.2-1.6.4-1.7.2-1.7.4-1.7.4.1-1.7.4.2-1.7.4.3.\end{array}$ 

- Il produttore si impegna a trasmettere alle autorità nazionali, in risposta ad una motivata richiesta, le informazioni pertinenti sulla "quasi macchina". L'impegno comprende le modalità di trasmissione e lascia impregiudicati i diritti di proprietà intellettuale del fabbricante della "quasi macchina".
- Si comunica che la "quasi macchina" non deve essere messa in servizio finché la macchina finale in cui deve essere incorporata non è stata dichiarata conforme, se del caso, alle disposizioni della direttiva 2006/42/CE.
- $\bullet$  Inoltre il prodotto, limitatamente alle parti applicabili, risulta conforme alle seguenti norme:

EN 12445:2002, EN 12453:2002, EN 12978:2003.

Benincà Luigi, Responsabile legale. Sandrigo, 20/09/2016.

Il Certificato di Conformità di questo documento corrisponde all'ultima revisione disponibile al momento della stampa e può risultare differente per esigenze editoriali dall'originale disponibile presso il produttore.

Il Certificato di Conformità più completo e recente è disponibile consultando il sito: www.beninca.com oppure può essere richiesto presso:

Automatismi Benincà S.p.A - Sandrigo VI - Italy.

#### **UE Declaration of Conformity (DoC)**

Manufacturer's name: Automatismi Benincà SpA Address: Via Capitello, 45 - 36066 Sandrigo (VI) - Italia Telephone: +39 0444 751030 Email address: sales@beninca.it

Person authorised to draft the technical documentation: Automatismi Benincà SpA

Product type: automatic system 24Vdc for sliding gates

Model/type: BULL 1524/BULL 1524.S

Accessories: N/A

The undersigned Luigi Benineà, as the Legal Officer, declares under his liability that the aforementioned product complies with the provisions established by the following directives:

**Directive 2014/30/UE** OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL of 26 February 2014, on the harmonisation of the laws of Member States relating to electromagnetic compatibility, according to the following harmonised regulations:

EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007 + A1:2011.

**Directive 2014/35/UE** OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL of 26 February 2014, on the harmonisation of the laws of Member States relating to electrical equipment designed for use with certain voltage limits, according to the following harmonised regulations:

EN 60335-1:2012 + A11:2014; EN 60335-2-103:2015.

Directive 2011/65/EU of the European Parliament and Council, dated 8 June 2011, on the restricted use of certain hazardous substances in electrical and electronic devices (RoHS), according to the following standards:

EN 50581:2012

Directive 1999/5/CE OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND COUNCIL,

 $9\,$  March 1999 in relation to radio equipment and telecommunications terminals and the mutual recognition of their conformity, per the following harmonised standards:

ETSI EN 301 489-3 V1.4.1 (2002) + ETSI EN 301 489-1 V1.4.1 (2002) +

ETSI EN 300 220-3 V1.1.1 (2000) + EN 60950-1 (2001)

**Directive 2006/42/EC** OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL of 17 May 2006, on machinery, which amends Directive 95/16/EC, and complies with the requisites for the "partly completed machinery (almost machinery)" set forth in the EN13241-1:2003 regulation.

 $\bullet$  The manufacturer declares that the pertaining technical documentation has been drawn up in compliance with Attachment VII B of the 2006/42/ EC Directive and that the following requirements have been complied with:

 $\begin{array}{l} 1.1.1-1.1.2-1.1.3-1.1.5-1.2.1-1.2.3-1.2.6-1.3.1-1.3.2-1.3.3-1.3.4-1.3.7\\ -1.3.9-1.5.1-1.5.2-1.5.4-1.5.5-1.5.6-1.5.7-1.5.8-1.5.10-1.5.11-1.5.13-1.6.1-1.6.2-1.6.4-1.7.2-1.7.4-1.7.4.1-1.7.4.2-1.7.4.3.\end{array}$ 

- The manufacturer undertakes that information on the "partly completed machinery" will be sent to domestic authorities. Transmission ways are also included in the undertaking, and the Manufacturer's intellectual property rights of the "almost machinery" are respected.
- It is highlighted that commissioning of the "partly completed machinery" shall not be provided until the final machinery, in which it should be incorporated, is declared compliant, if applicable, with provisions set forth in the Directive 2006/42/EC on Machinery.
- Moreover, the product, as applicable, is compliant with the following regulations: EN 12445:2002, EN 12453:2002, EN 12978:2003

Benincà Luigi, Legal Officer. Sandrigo, 20/09/2016.

The certificate of conformity in this document corresponds to the last review available at the time of printing and could differ for editorial requirements from the original available from the manufacturer.

The most recent and complete certificate of conformity is available consulting the site: www.beninca.com or can be requested from:

Automatismi Benincà SpA - Sandrigo VI - ITALY.

#### EG-Konformitätserklärung (DoC)

Name des Herstellers: **Automatismi Benincà SpA** Adresse: **Via Capitello, 45 - 36066 Sandrigo (VI) - Italia** Telefon: **+39 0444 751030** E-Mail-Adresse: **sales@beninca.it** 

Zur Erstellung der technischen Dokumentation berechtigte Person: Automatismi

Benincà SpA

Produkttypus: **Automation für Schiebetore** Modell/Typus: **BULL 1524/BULL 1524.S** 

Zubehör: N/A

Der Unterzeichnete Luigi Benincà, in seiner Eigenschaft als Rechtsvertreter, erklärt eigenverantwortlich, dass das oben angegebene Produkt den durch die folgenden Richtlinien vorgegebene Bestimmungen entspricht:

Richtlinie 2014/30/UE DES EUROPÄISCHEN PARLAMENTS UND DES RATES vom 26. Februar 2014 zur Angleichung der Rechtsvorschriften der Mitgliedstaaten über die elektromagnetische Verträglichkeit, gemäß nachstehenden Normen:

EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007 + A1:2011.

Richtlinie 2014/35/UE DES EUROPÄISCHEN PARLAMENTS UND DES RATES vom 26. Februar 2014 zur Angleichung der Rechtsvorschriften der Mitgliedstaaten betreffend elektrische Betriebsmittel zur Verwendung innerhalb bestimmter Spannungsgrenzen, gemäß nachstehenden Normen:

EN 60335-1:2012 + A11:2014; EN 60335-2-103:2015.

Richtlinie 2011/65/EU des Europäischen Parlaments und des Rates vom 8. Juni 2011 zur Beschränkung der Verwendung bestimmter gefährlicher Stoffe in Elektro- und Elektronikgeräten (RoHS), gemäß den folgenden harmonisierten Normen:

EN 50581:2012

Richtlinie 1999/5/CE DES EUROPÄISCHEN PARLAMENTS UND EUROPARATS vom 9. März 1999 in Bezug auf Funkapparate und Telekommunikations-Endgeräte und die gegenseitige Anerkennung ihrer Konformität entsprechend den folgendenharmonisierten Normen:

ETSI EN 301 489-3 V1.4.1 (2002) + ETSI EN 301 489-1 V1.4.1 (2002) +

ETSI EN 300 220-3 V1.1.1 (2000) + EN 60950-1 (2001)

Richtlinie 2006/42/EG DES EUROPÄISCHEN PARLAMENTS UND DES RATES vom 17. Mai 2006 über Maschinen, zur Aufhebung der Richtlinie 95/16/EG, gemäß Anforderungen für "unvollständige Maschinen" und nachstehender Norm:

EN13241-1:2003.

 Der Hersteller erklärt, dass die technischen Unterlagen gemäß Anhang VII Teil B der Richtlinie 2006/42/EG erstellt wurden und dass das Produkt folgenden Anforderungen entspricht:

 $\begin{array}{l} 1.1.1-1.1.2-1.1.3-1.1.5-1.2.1-1.2.3-1.2.6-1.3.1-1.3.2-1.3.3-1.3.4-1.3.7\\ -1.3.9-1.5.1-1.5.2-1.5.4-1.5.5-1.5.6-1.5.7-1.5.8-1.5.10-1.5.11-1.5.13-1.6.1-1.6.2-1.6.4-1.7.2-1.7.4-1.7.4.1-1.7.4.2-1.7.4.3.\end{array}$ 

- Der Hersteller verpflichtet sich die Informationen zu der "unvollständigen Maschine" einzelstaatlichen Stellen auf begründetes Verlangen zu übermitteln. Durch die Übermittlung bleibt das intellektuelle Eigentum des Herstellers der "unvollständigen Maschine" unberührt.
- Diese "unvollständige Maschine" darf erst dann in Betrieb genommen werden, wenn gegebenenfalls festgestellt wurde, dass die Maschine, in die die unvollständige Maschine eingebaut werden soll, den Bestimmungen der Maschinenrichtlinie 2006/42/EG entspricht.
- Das Produkt entspricht außerdem, falls zutreffend, folgenden Normen: EN 12445:2002, EN 12453:2002, EN 12978:2003.

Benincà Luigi, Rechtsvertreter. Sandrigo, 20/09/2016.

Die in diesem Dokument vorliegende Konformitätserklärung entspricht der neuesten zum Druckzeitpunkt erhältlichen Revision und könnte aufgrund von verlegerischen Gründen vom beim Hersteller erhältlichen Original abweichen.

Die neueste und vollständigste Konformitätserklärung ist auf der Internetseite: www. beninca.com erhältlich oder kann bei folgender Adresse angefordert werden: Automatismi Benincà SpA - Sandrigo VI - ITALY.

#### Déclaration CE de conformité (DoC)

Nom du producteur : **Automatismi Benincà SpA** Adresse : **Via Capitello, 45 - 36066 Sandrigo (VI) - Italia** 

Adresse : Via Capitello, 45 - 36066 Sandrigo (VI) - Italia Téléphone : +39 0444 751030 Adresse e-mail: sales@beninca.it

Personne autorisée à construire la documentation technique :  $\bf Automatismi$   $\bf Beninc \mbox{\bf SpA}$ 

Type de produit :l'automatisme pour portails coulissant

Modèle/Type: BULL 1524/BULL 1524.S

Accessoires: N/A

Le soussigné Luigi Benincà, en sa qualité de Représentant Légal, déclare sous sa propre responsabilité que le produit indiqué ci-dessus est conforme aux dispositions imposées par les directives suivantes:

**Directive 2014/30/UE** DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives à la compatibilité électromagnétique, selon les suivantes normes harmonisées:

EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007 + A1:2011.

**Directive 2014/35/UE** DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension ,selon les suivantes normes harmonisées:

EN 60335-1:2012 + A11:2014; EN 60335-2-103:2015.

Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil, du 8 juin 2011, sur la restriction à l'usage de substances dangereuses déterminées dans les appareillages électriques et électroniques (RoHS), selon les normes harmonisées suivantes :

EN 50581:2012

Directive 1999/5/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 9 mars 1999 concernant les équipements radio et les terminaux de télécommunications et la reconnaissance réciproque de leur conformité, selon les normes harmonisées suivantes:

ETSI EN 301 489-3 V1.4.1 (2002) + ETSI EN 301 489-1 V1.4.1 (2002) +

ETSI EN 300 220-3 V1.1.1 (2000) + EN 60950-1 (2001)

**Directive 2006/42/CE** DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 17 mai 2006 concernant les machines et qui modifie la Directive 95/16/CE, en respectant les conditions requises pour les "quasi-machines", selon la norme suivante:

EN13241-1:2003

• Le fabricant déclare, en outre, que la documentation technique pertinente a été constituée conformément à l'annexe VII B de la Directive 2006/42/CE et que les conditions requises essentielles ci de suite ont été respectées:

1.1.1 - 1.1.2 - 1.1.3 - 1.1.5 - 1.2.1 - 1.2.3 - 1.2.6 - 1.3.1 - 1.3.2 - 1.3.3 - 1.3.4 - 1.3.7 - 1.3.9 - 1.5.1 - 1.5.2 - 1.5.4 - 1.5.5 - 1.5.6 - 1.5.7 - 1.5.8 - 1.5.10 - 1.5.11 - 1.5.13 - 1.6.1 - 1.6.2 - 1.6.4 - 1.7.2 - 1.7.4 - 1.7.4.1 - 1.7.4.2 - 1.7.4.3.

- Le fabricant s'engage à transmettre aux autorités nationales, suite à une demande motivée, les informations concernant la "quasi-machine". Cet engagement comprend les modalités de transmission et reste sans préjudices pour les droits de propriété intellectuelle du fabricant sur la "quasi machine".
- On communique que la "quasi-machine" ne doit pas être mise en service avant que la machine finale, dans laquelle elle doit être incorporée, ait été elle même déclarée conforme, le cas échéant, aux dispositions de la Directive 2006/42/CE.
- En outre le produit, exclusivement en ce qui concerne les parties applicables, résulte conforme aux normes suivantes:

EN 12445:2002, EN 12453:2002, EN 12978:2003.

Benincà Luigi, Représentant Légal. Sandrigo, 20/09/2016.

Le certificat de conformité présent dans ce document correspond à la dernière révision disponible au moment de l'impression et pourrait différer pour des exigences éditoriales de l'original disponible chez le constructeur.

Le certificat de conformité le plus récent et complet est disponible en consultant le site : www.beninca.com ou peut être demandé à : Automatismi Benincà SpA - Sandrigo VI - ITALIE.

#### Declaración CE de conformidad (DoC)

Nombre del productor: Automatismi Benincà SpA

Dirección: Via Capitello, 45 - 36066 Sandrigo (VI) - Italia

Teléfono: +39 0444 751030 Dirección de correo electrónico: sales@beninca.it Persona autorizada a producir la documentación técnica: Automatismi Benincà SpA Tipo de producto: automatización para cancelas correderas

Modelo/Tipo: BULL 1524/BULL 1524.S

Accesorios: N/A

El infrascrito Luigi Benincà, en calidad de Representante Legal, declara bajo su responsabilidad que el producto anteriormente mencionado resulta en conformidad con las disposiciones establecidas por las siguientes directivas:

Directiva 2014/30/UE del parlamento europeo y del consejo del 26 de febrero de 2014 sobre la aproximación de las legislaciones de los Estados miembros con relación a la compatibilidad electromagnética, según las siguientes normas armonizadas:

EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007,

Directiva2014/35/UE DEL PARLAMENTO EUROPEO Y DEL CONSEJO del 26 de febrero de 2014 sobre la aproximación de las legislaciones de los Estados miembros con relación al material eléctrico destinado a ser utilizado dentro de determinados límites de tensión, según las siguientes normas armonizadas:

EN 60335-1:2012 + A11:2014; EN 60335-2-103:2015.

Directiva 2011/65/UE del Parlamento europeo e del Consejo, de 8 de junio de 2011, sobre restricciones a la utilización de determinadas sustancias peligrosas en aparatos eléctricos y electrónicos (RoHS), según las normas siguientes armonizadas:

Directiva 1999/5/CE DEL PARLAMENTO EUROPEO Y DEL CONSEJO del 9 de marzo de 1999 sobre los equipos de radio y terminales de telecomunicación y el recíproco reconocimiento de su conformidad según las siguientes normas armonizadas:

ETSI EN 301 489-3 V1.4.1 (2002) + ETSI EN 301 489-1 V1.4.1 (2002) +

ETSI EN 300 220-3 V1.1.1 (2000) + EN 60950-1 (2001)

Directiva 2006/42/CE DEL PARLAMENTO EUROPEO Y DEL CONSEJO del 17 de mayo de 2006 relativa a las máquinas y que modifica la Directiva 95/16/CE, respetando los requisitos para las "cuasi máquinas", conforme a la norma siguiente:

• El fabricante declara así mismo que la documentación técnica pertinente ha sido redactada conforme al anexo VII B de la Directiva 2006/42/CE y que se han respetado los siguientes requisitos esenciales:

1.1.1 - 1.1.2 - 1.1.3 - 1.1.5 - 1.2.1 - 1.2.3 - 1.2.6 - 1.3.1 - 1.3.2 - 1.3.3 - 1.3.4 - 1.3.7- 1.3.9 - 1.5.1 - 1.5.2 - 1.5.4 - 1.5.5 - 1.5.6 - 1.5.7 - 1.5.8 - 1.5.10 - 1.5.11 - 1.5.13 -1.6.1 - 1.6.2 - 1.6.4 - 1.7.2 - 1.7.4 - 1.7.4.1 - 1.7.4.2 - 1.7.4.3

- El fabricante se compromete a transmitir a las autoridades nacionales, contestando a una solicitud motivada, la información pertinente sobre la "cuasi máquina". El compromiso incluye las modalidades de transmisión y no afecta a los derechos de propiedad intelectual del fabricante de la "cuasi máquina".
- Se comunica que la "cuasi máquina" no se tiene que poner en servicio hasta que la máquina final, en la cual se tiene que incorporar, ha sido declarada conforme si aplicable, a las disposiciones de la Directiva 2006/42/CE.
- · Además, el producto, limitadamente a las partes aplicables, resulta ser conforme a las siguientes normas

EN 12445:2002, EN 12453:2002, EN 12978:2003.

Benincà Luigi, Representante Legal. Sandrigo, 20/09/2016

El certificado de conformidad presente en este documento corresponde a la última revisión disponible en el momento de la impresión y podría diferir por exigencias editoriales del original disponible en la sede del fabricante.

El certificado de conformidad más reciente y completo está disponible consultando el sito: www.beninca.com o se puede solicitar a: Automatismi Benincà SpA - Sandrigo VI - ITALY.

#### Deklaracja zgodności CE (DoC)

Nazwa producenta: Automatismi Benincà SpA

Adres: Via Capitello, 45 - 36066 Sandrigo (VI) - Italia

Telefon: +39 0444 751030 Adres e-mail: sales@beninca.it

Osoba upoważniona do stworzenia dokumentacji technicznej: Automatismi Benincà SpA

Rodzaj produktu: urządzenie automatyzacji bram przesuwnych Model/Typ: BULL 1524/BULL 1524.S

Akcesoria: N/A

Niżej podpisany/a Luigi Benincà, jako Przedstawiciel prawny, deklaruje na własną odpowiedzialność, że wskazany produkt jest zgodny z rozporządzeniami następujących dyrektyw:

Dyrektywy 2014/30/WE rady I parlamentu europejskiego z dnia 26 luty 2014r. w sprawie zbliżania ustawodawstwa państw członkowskich w zakresie kompatybilności elektromagnetycznej, zgodnie z następującymi normami zharmonizowanymi:

EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007 + A1:2011.

Dyrektywy 2014/35/WE RADY I PARLAMENTU EUROPEJSKIEGO z dnia 26 luty 2014r. w sprawie zbliżania ustawodawstwa państw członkowskich w zakresie bezpieczeństwa sprzętu elektrycznego o określonych granicach napięcia, zgodnie z następującymi normami zharmonizowanymi:

EN 60335-1:2012 + A11:2014; EN 60335-2-103:2015.

Dyrektywa 2011/65/WE Parlamentu Europejskiego i Rady z 8 czerwca 2011 r. w sprawie ograniczenia stosowania niektórych niebezpiecznych substancji w sprzęcie elektrycznym i elektronicznym (RoHS), zgodnie z poniższymi normami zharmonizowanymi:

EN 50581:2012

Dyrektywa 1999/5/WE Parlamentu Europejskiego i Rady z dnia 9 marca 1999 dotycząca urządzeń radiowych i końcowych urządzeń telekomunikacyjnych oraz wzajemnego uznawania ich zgodności, zgodnie z następującymi normami zharmonizowanymi.

ETSI EN 301 489-3 V1.4.1 (2002) + ETSI EN 301 489-1 V1.4.1

(2002) + ETSI EN 300 220-3 V1.1.1 (2000) + EN 60950-1 (2001)

Dyrektywy 2006/42/WE PARLAMENTU I RADY EUROPEJSKIEJ z dnia 17 maja 2006r. w sprawie maszyn zmieniającej dyrektywę 95/16/WE, z zachowaniem wymogów dotyczących "części maszyn", wg następującej normy:

 Producent oświadcza, że stosowna dokumentacja techniczna została sporządzona na podstawie treści załącznika VII B do dyrektywy 2006/42/WE i że zostały spełnione następujące zasadnicze wymagania:

1.1.1 - 1.1.2 - 1.1.3 - 1.1.5 - 1.2.1 - 1.2.3 - 1.2.6 - 1.3.1 - 1.3.2 - 1.3.3 - 1.3.4 - 1.3.7 - 1.3.9 - 1.5.1 - 1.5.2 - 1.5.4 - 1.5.5 - 1.5.6 - 1.5.7 - 1.5.8 - 1.5.10 - 1.5.11 - 1.5.13 -1.6.1 - 1.6.2 - 1.6.4 - 1.7.2 - 1.7.4 - 1.7.4.1 - 1.7.4.2 - 1.7.4.3.

- Producent zobowiązuje się do przesłania informacji dotyczących "części maszyny" na uzasadniony wniosek krajowego organu władzy. Zobowiązanie dotyczy trybu przesłania informacji i utrzymuje w mocy prawa własności intelektualnej producenta 'części maszyny"
- Powiadamia się, że "część maszyny" nie powinna być oddana do eksploatacji do chwili, gdy końcowa maszyna, do której dana część ma być wbudowana nie otrzyma deklaracji zgodności z mającymi zastosowanie wymogami dyrektywy 2006/42/WE.
- · Ponadto, w odniesieniu do części objętych postanowieniami, produkt spełnia wymagania następujących norm:

EN 12445:2002, EN 12453:2002, EN 12978:2003.

Benincà Luigi, Przedstawiciel prawny. Sandrigo, 20/09/2016.

Certyfikat zgodności znajdujący się w niniejszym dokumencie odpowiada ostatniej aktualizacji dostępnej w momencie wydruku i może się różnić ze względów wydawniczych od oryginału dostępnego u producenta.

Najbardziej aktualny i kompletny certyfikat zgodności jest dostępny na stronie: www. beninca.com lub można się po niego zwrócić do:

Automatismi Benincà SpA - Sandrigo VI - WŁOCHY.

